LABEL NATIONAL DES VILLES & VILLAGES FLEURIS

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

DOSSIER DE CANDIDATURE 2019

VILLE DE JOUÉ-LÈS-TOURS

www.jouelestours.fr facebook.com/jouelestours instagram.com/jouelestours

Ville de Joué lès-Tours

SOMMAIRE

ÉDITO P.5
PRÉSENTATION P.6 À P.9

LA DÉMARCHE DE VALORISATION P.10 À P.17

ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE P.18 À P.31

PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT P.32 À P.43

GESTION ENVIRONNEMENTALE P.44 À P.55

ANALYSE PAR ESPACE P.56 À P.71

VISITE DU JURY ANNEXES

"Villes et Villages fleuris" - Dossier de candidature 2019 - Photos : ville de Joué-lès-Tours (Stéphanie MACON / Christophe JUBLIN). Textes et réalisation : Stéphanie MACON. En partenariat avec la direction de l'Environnement (Alix ADAM / Jean-Louis ALLÉZY).

**"Dans la nature, tout a toujours une raison.
Si tu comprends cette raison,
tu n'as plus besoin de l'expérience".**
Léonard de Vinci (1452 - 1519)

Ensemble, aller de l'avant, et oser !

En août 2018, en confirmant le label "3 Fleurs", le jury régional des "Villes et Villages fleuris" a salué le travail de l'ensemble des services municipaux pour leur implication en faveur de la qualité de vie des habitants. Nous n'allions pas nous arrêter en si bon chemin, désireux de montrer, avec conviction et ambition, que Joué-lès-Tours avait les épaules pour porter collectivement les valeurs de citoyenneté, de solidarité et de respect de l'environnement. C'est avec une fierté partagée et légitime que notre commune s'est donc inscrite pour accueillir en 2019 un jury national et postuler pour décrocher cette 4e Fleur que nous serions tous, unanimement, heureux et honorés d'arborer. Celle-ci viendrait récompenser l'action publique que nous accomplissons et mettons en œuvre chaque jour pour faire de Joué-lès-Tours, une ville ouverte à tous, une ville qui construit son avenir dans la concertation, la ville du bien-vivre ensemble. Au cœur de la Touraine, terre d'art et d'histoire, notre commune a su, au fil des années, s'affirmer avec une identité singulière et plurielle. Elle n'a pas attendu les obligations légales pour préserver ses richesses naturelles et agricoles, pour s'approprier les nouvelles technologies respectueuses de l'environnement et veiller à la qualité de vie de ses habitants. Son renouveau est incessant et suit le fil d'Ariane d'un avenir raisonné, attentionné, aussi bien envers le territoire que pour les femmes et les hommes qui le font vivre. Et la raison n'exclut pas l'audace. Je pense notamment à nos équipes des Espaces verts et des Espaces publics qui, en termes de fleurissement et d'aménagements, savent parfaitement conjuguer rigueur, fonctionnalité et esthétisme. De l'engagement, de l'audace, du respect, du dialogue, de l'ambition... Telles sont les valeurs que nous défendons pour notre présent, notre avenir, et celui des générations futures.

Frédéric AUGIS
Maire de Joué-lès-Tours
Vice-président de Tours Métropole Val de Loire.

Joué-lès-Tours, terre de contrastes

Joué-lès-Tours fait partie des plus anciennes communes de l'Indre-et-Loire. Des écrits attestent de son existence au Ve siècle sous le nom de "Jocondiacum"... D'où le nom de ses habitants : les Jocondiens. Commune rurale composée d'une myriade de petits hameaux, jusqu'au XXe siècle, Joué-lès-Tours vit au rythme des activités agricoles.

Le lac des Bretonnières est un des poumons verts de la Ville.

Un tournant : les années 60

L'arrivée de Michelin, en 1959, puis d'autres implantations industrielles comme Tupperware et Hutchinson, marquent un tournant décisif dans l'histoire de la ville. La population passe de 6 446 habitants en 1954 à plus de 27 000 habitants en 1975. Dans les années 90, la population atteint les 36 000 âmes. Elle compte aujourd'hui 38 248 habitants (INSEE 2018).

Terre de contrastes et de diversité, la ville a conservé son identité rurale. En témoignent :

- les exploitations encore en activité sur le sud du territoire,
- les espaces naturels qui bordent ses limites au nord comme au sud,
- ses "poumons verts" préservés malgré une urbanisation croissante entre les années 60 et 90.

Un atout : les réseaux de communication

Deuxième ville du département, Joué-lès-Tours s'étend du cœur de la Métropole Tours Val de Loire à la Vallée de l'Indre. Maillon fort de l'armature urbaine de l'agglomération, elle bénéficie du rayonnement de la Touraine, "Jardin de la France". Joué-lès-Tours se positionne au carrefour de plusieurs autoroutes (A10, A28, A85). Elle compte deux gares à desserte régionale et se situe à quelques minutes de la gare TGV de Saint-Pierre-des-Corps.

Grâce à l'aéroport Tours Val de Loire, elle peut compter sur des liaisons aériennes régulières (Londres-Standed, Dublin, Porto, Marrakech et Marseille-Provence).

Depuis les années 2000, les programmes de rénovation urbaine successifs ont intégré un parti pris environnemental et paysager et le centre-ville est en pleine mutation grâce à l'opération "Cœur de Ville".

Préparer l'avenir

Pour l'avenir, le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en avril 2019 s'est appuyé sur cinq priorités :

- valorisation d'une identité urbaine plurielle,
- confortement de la dynamique économique et de l'attractivité,
- diversification de l'offre en logements pour faciliter les parcours résidentiels,
- développement des réseaux de déplacement autour de la ligne de tramway et des modes de circulation douce,
- préservation des milieux naturels et agricoles.

Une ville où chacun peut s'épanouir

Joué-lès-Tours bénéficie de nombreux atouts. Elle dispose d'équipements éducatifs, sportifs, économiques et socio-culturels de qualité, répondant aux besoins diversifiés des habitants.

Équipements culturels

Espace Malraux (palais des congrès, salles de spectacles), médiathèque, école de musique, Temps Machine (salle des musiques amplifiées), studios de répétition, MJC, Galerie du Parc...

Principaux équipements sportifs

Un Palais des Sports, un centre aquatique, quatre stades, un complexe avec trois terrains de football, une aire de baignade labellisée Pavillon Bleu, huit gymnases, une halle des sports, un dojo, un pas de tir à l'arc, une piste de bicross, un complexe tennis-squash, une patinoire...

Principaux équipements éducatifs

Huit écoles maternelles, dix élémentaires, cinq collèges, un lycée d'enseignement général, un lycée des métiers d'art, un campus des métiers.

Principaux équipements économiques

Cinq zones d'activités, une pépinière d'entreprises, cinq marchés hebdomadaires, de nombreux commerces, établissements artisanaux et services.

Démocratie locale

Sept Conseils de Quartier, un Conseil d'Enfants, un Conseil des Aînés.

Labels

Villes et Villages Fleuris – Le label national de la qualité de vie

Ville amie des enfants – unicef

Pavillon Bleu

Ville Active & Sportive

CARTE D'IDENTITÉ

Nom des habitants : les Jocondiens/Jocondiennes

38 248 habitants *(INSEE 2018)*

2e ville du département, 7e ville de la région

Région : Centre Val de Loire
Département : Indre-et-Loire
Préfecture : Tours
Canton : Joué-lès-Tours
Intercommunalité : Tours Métropole Val de Loire
Superficie : 32,41 km² (5,7 km E/O – 8,3 km N/S)
Coordonnées : 47°20' Nord – 0°40' Est
Altitude : 70 m
Densité : 1 127 hab./km²
Jumelages : Hechingen (Allemagne, 1973), Santa Maria da Feira (Portugal, 1989), East Ayrshire (Écosse, 1989), Città di Castello (Italie, 1991), Ogre (Lettonie, 2005).

Joué-lès-Tours dispose de nombreux équipements de qualité, mis à disposition des quelque 250 associations actives (ici le stade Albaladéjo dédié au rugby).

La ville aux sept quartiers

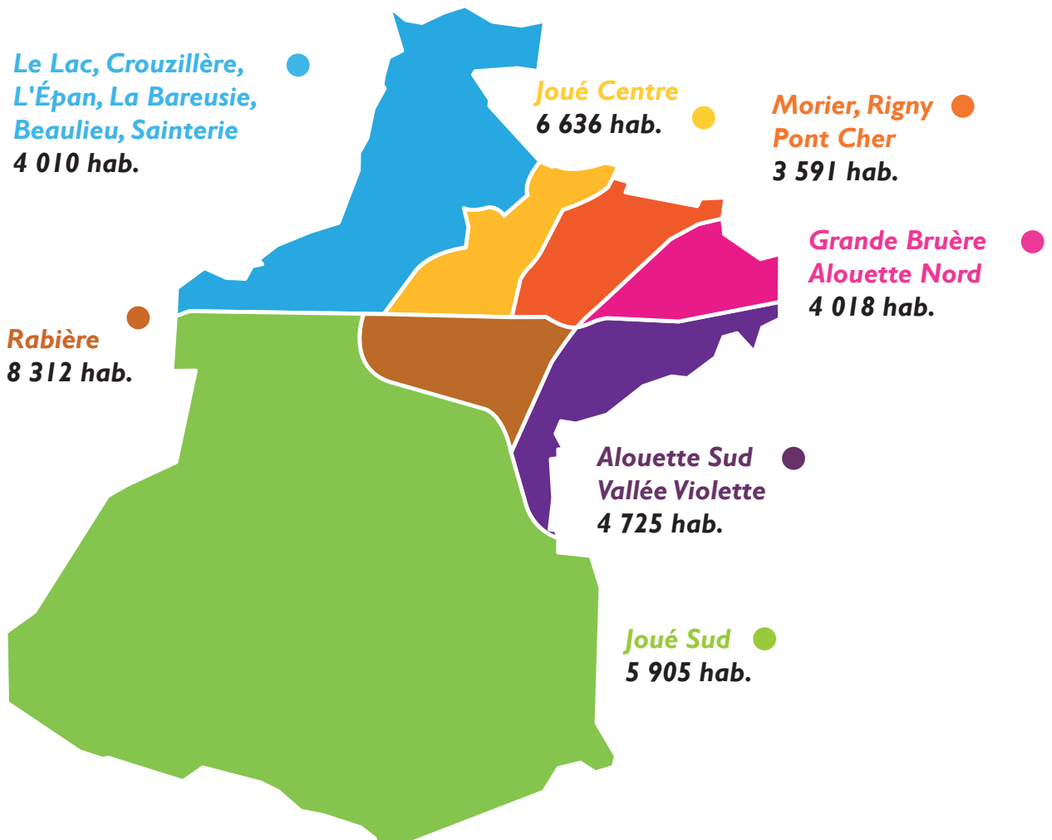

Source : nombre d'habitants par quartier selon l'INSEE - IRIS 2012.

Unique et multiple, urbaine et rurale

L'histoire de Joué-lès-Tours et son expansion fulgurante dans les années 60 et 70 expliquent aujourd'hui sa composition spatiale. Les Jocondiens sont très attachés à leur ville mais aussi à leur quartier.

GRANDE BRUÈRE/ALOUETTE NORD

Dans les années 60, ce quartier était occupé par des bois, des champs et des pâturages. Aujourd'hui, à dominante pavillonnaire, il garde les traces de son histoire rurale. En témoignent de belles demeures existantes comme le manoir de Chérizy et celui de la Béjauderie.

MORIER

Mélange d'habitats collectifs, datant principalement des années 50, et de pavillons individuels construits a posteriori, le Morier possède son propre espace commercial, un centre social particulièrement actif, et un groupe scolaire. Il affiche une certaine autonomie et présente l'avantage d'être situé à deux pas du centre-ville.

LE LAC/L'ÉPAN

Le cœur de ce vaste quartier peuplé de pavillons bat au rythme des multiples activités autour du lac, du château et des bois des Bretonnières. Poumon vert de la Ville, cet écrin de verdure est très prisé des habitants de Joué-lès-Tours et de l'agglomération. L'aire de baignade, arborant le Pavillon Bleu chaque année depuis 2009, est prise d'assaut tous les étés. Au nord, en limite du territoire communal, s'étendent Les Bocages de la Gloriette, un espace naturel sensible en bord de Cher traversé par le parcours de la Loire à vélo.

RABIÈRE

Quartier d'habitat social poussé comme un champignon lors de l'arrivée de Michelin, le quartier de la Rabière s'est métamorphosé au fil des programmes de rénovation urbaine liés à la politique de la Ville. Multiculturel, pluriethnique, il est le creuset de nombreuses initiatives solidaires et l'arrivée du tramway a marqué sa (re)-naissance avec l'implantation de nouvelles activités économiques.

JOUÉ CENTRE

Le quartier s'est longtemps cherché d'un point de vue urbanistique, hésitant entre son centre historique et le développement d'activités et de constructions plus récentes. L'arrivée du tramway en 2013 et l'opération «Cœur de Ville» ont profondément transformé le centre-ville. Cette mue se poursuit, aujourd'hui, lui donnant une identité moderne avec de nouveaux espaces de respiration.

VALLÉE VIOLETTE

Le quartier a tout d'un village autonome : son centre commercial, son centre social, son groupe scolaire, son collège, ses équipements sportifs, et culturels, son marché du samedi que les habitants ne manqueraient pour rien au monde ! Immeubles et pavillons cohabitent depuis que les vignes, les fermes, les terres cultivées et les vergers ont disparu.

JOUÉ SUD

Des bois, des champs cultivés, de l'élevage, des vergers et des vignes, une zone d'activités paysagée, de belles demeures nichées au bout de chemins bordés d'arbres, un espace naturel sensible protégé qui fait l'objet d'un plan de gestion… Joué Sud, c'est Joué-la-campagne, avec ses hameaux de charme.

Le label : une exigence, une référence

Le label "Villes et Villages fleuris" est une reconnaissance de l'engagement d'une Ville pour l'amélioration du cadre de vie et du bien-être des citoyens.

Août 2018 : visite du jury régional de fleurissement qui a permis à la Ville de conserver sa 3e Fleur et d'être proposée à l'obtention de la 4e en 2019.

Reconnu pour son exigence par les professionnels, les élus et le grand public, le label national "Villes et Villages fleuris" constitue un baromètre fiable de la qualité de vie. Outre le fleurissement et sa saisonnalité, il tient compte de bien d'autres éléments, comme le prouvent le nombre et la diversité des critères de la grille d'évaluation sur laquelle se basent les jurys pour l'attribution des "Fleurs".

Une ambition qui fédère

Le maire, Frédéric Augis, et toute son équipe, ont souhaité fédérer autour d'un objectif commun les services municipaux, les acteurs économiques (bailleurs, promoteurs, artisans, commerçants...), les associations et clubs, sportifs, les instances participatives et, plus largement, tous les habitants. Cette synergie des énergies locales a encouragé la Ville à concourir en 2019 pour l'obtention de la "4e Fleur". Le message et la feuille de route délivrés à tous sont clairs. Il s'agit :

- d'inscrire le développement durable comme une priorité municipale,
- de mettre en valeur l'identité et la personnalité de la ville,
- de promouvoir son image en soulignant l'engagement de tous au service du bien-être des habitants,
- de renforcer la dynamique économique, l'attractivité touristique et résidentielle,
- de considérer le lien social comme le ciment d'une entité territoriale,
- d'affirmer la volonté d'agir pour la préservation des ressources et la protection de l'environnement.

Massif luxuriant côté ouest de l'hôtel de ville sur le thème : déclinaison de jaunes-orangés.

Une cohérence avec la Métropole

Atelier "ZéroPhyto" organisé par le service des Espaces verts de Joué-lès-Tours à destination des agents du service Propreté urbaine de la Métropole.

La dynamique de la ville de Joué-lès-Tours s'appuie sur un tissu économique diversifié, des équipements publics de qualité, ainsi que sur plus de 250 associations particulièrement actives dans tous les domaines. Si la Ville valorise ces atouts pour renforcer son attractivité, son évolution est intimement liée à celle de la Métropole Tours Val de Loire.

Une expérience à transmettre

Une chose est affirmée : l'urbanisation doit être mesurée et harmonieuse. Depuis plus de dix ans, pour les espaces publics, la commune a recours aux méthodes alternatives à l'usage des produits phytosanitaires. La qualité du fleurissement ne s'en est pas ressentie. Bien au contraire, il est d'ailleurs salué par la population, tant pour sa diversité que pour son originalité. Pour transmettre leur expérience, les équipes ont aussi animé des ateliers d'information auprès de leurs confrères des autres communes du département. Sur le terrain, les jardiniers échangent avec les citoyens, curieux de connaître leur travail. Conseils et informations sur les pratiques respectueuses de l'environnement sont partagés, surtout depuis le passage au zéro phyto pour les particuliers. Globalement, avec la Métropole, la Ville mène une politique pragmatique et soutenue de développement durable, dans des secteurs aussi variés que le tourisme, l'habitat, les transports ou encore le traitement des déchets. L'engagement métropolitain permet de disposer de solides leviers d'action pour un aménagement cohérent et équilibré du territoire. L'évolution institutionnelle s'est traduite par un transfert de compétences vers la Métropole. Mais le service public de proximité a été maintenu.

Actions phares sur le territoire métropolitain

- Développement d'un nouveau réseau de chaleur biomasse.
- Éducation à l'environnement à tous les âges en s'appuyant sur le parc éco-ludique et pédagogique de La Gloriette.
- Lutte contre la pollution et le bruit.
- Extension du maillage de circulations douces et valorisation des transports en commun.
- Projet alimentaire territorial et lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le développement durable, une priorité municipale

Le projet municipal a placé parmi ses priorités le développement durable et la qualité de vie des habitants. Tous les collaborateurs et l'ensemble des forces vives sont mobilisés pour faire de Joué-lès-Tours, une belle ville, agréable à vivre en toutes saisons.

"La ville de Joué-lès-Tours est fière de son fleurissement et de son dynamisme pour garantir aujourd'hui, et à l'avenir, un cadre de vie agréable pour les habitants. Nous avons la chance de pouvoir compter sur l'implication de l'ensemble des services municipaux pour concrétiser nos projets. Tous secteurs d'activité confondus, nos collaborateurs ont depuis longtemps intégré à leurs pratiques les problématiques liées au développement durable et à l'environnement. Du service des Espaces verts à celui des Bâtiments, en passant par le service des Achats ou encore celui en charge des assemblées de démocratie locale, tous montrent l'exemple pour inciter nos concitoyens, dès leur plus jeune âge, à adopter une attitude écocitoyenne. Les sensibiliser à la nécessité absolue de préserver nos ressources naturelles pour protéger notre Terre nourricière fait pleinement partie de notre engagement. Pour tout ce qui concerne les projets nouveaux (bâtiments, voiries...), nous avons opté pour investir dans des matériaux et des dispositifs économes en énergie. En parallèle, nous avons pris soin des "poumons verts" qui font respirer notre ville. Concernant les Étangs de Narbonne, classés Espace Naturel Sensible (ENS), le programme d'actions mené avec le Conseil départemental et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne avance à grands pas. Notre objectif est de l'ouvrir à l'avenir au public, tout en garantissant la pérennité de sa biodiversité exceptionnelle. Les Étangs de Narbonne deviendront alors un outil précieux pour développer des activités éco-pédagogiques et éco-touristiques.
Quant au site des Bretonnières, il gagnait à être connu. Aujourd'hui, il l'est définitivement grâce aux investissements réalisés (construction d'une passerelle flottante, réfection totale de l'éclairage pour les promenades à l'aube et à la nuit tombée, reprise des allées, réhabilitation des pontons, réorganisation des stationnements...). Nous sommes conscients du parcours déjà effectué. Mais loin de nous l'idée de nous reposer sur nos lauriers. Notre obstination est le chemin d'une réussite qui sera collective et durable".

Monique CHEVALIER
Adjointe au maire déléguée au Développement durable, aux Parcs et Jardins.

Carrefour des rues de Chantepie et Comte de Mons.

"L'espace public, vitrine de la ville, scène de la vie urbaine"
Philippe GRAFF
Chargé de recherches au CNRS.

Bernard SOL
Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et au Cadre de Vie.

Lionel AUDIGER
Adjoint au maire délégué à la Voirie et à la Sécurité publique.

"Cœur de Ville" II : place du général Leclerc.

"L'espace public, cœur de la vie sociale, appartient à tous. Chacun est en droit de s'y sentir bien. Améliorer le cadre de vie est un sacré défi. Il faut tenir compte des contraintes héritées du passé, reconsidérer l'espace au regard des nouvelles habitudes et attentes de nos concitoyens. Grâce à nos collaborateurs et à l'engagement des acteurs locaux, nous menons une politique d'aménagement concertée. Pour redessiner la ville, nous avons totalement repensé son urbanisme afin de retrouver une harmonie urbaine et gagner en attractivité. Il faut diversifier l'offre de logements, créer des circulations fluides, mais aussi des espaces de respiration propices aux échanges, impulser une nouvelle dynamique économique. Pour maîtriser l'urbanisation, nous procédons à des acquisitions foncières. Pour le stationnement, nous avons opté pour un dispositif favorisant les rotations. Trottoirs et pas de porte des enseignes ont été mis à niveau pour les personnes à mobilité réduite qui bénéficient de cheminements adaptés. Notre schéma directeur d'aménagement du centre, baptisé "Cœur de Ville", accorde une belle place au végétal structurant et au fleurissement saisonnier. Concernant les voiries communales, nous suivons un plan d'investissement pluriannuel réalisé à partir d'un diagnostic global. Pour l'éclairage public, nous choisissons des luminaires peu énergivores. Côté mobilier urbain, sobriété et cohérence selon les usages sont de mise. Nous investissons aussi pour faire disparaître les réseaux aériens du paysage urbain. Joué-lès-Tours, une ville agréable ? Ce n'est pas une utopie, c'est notre ambition".

"Une belle place au végétal structurant et au fleurissement saisonnier"

(Interview de Bernard Sol et de Lionel Audiger).

Ambiances au gré des saisons et engagement collectif

Toujours innover, inlassablement faire mieux, avec moins d'impact sur l'environnement, tout en maîtrisant les budgets de fonctionnement et d'investissement, telle est la feuille de route suivie depuis de nombreuses années par les Espaces verts. Progressivement, le service à fait évoluer ses pratiques et étendu ses partenariats (habitants, assemblées participatives, associations, promoteurs, bailleurs...). Le fleurissement a été adapté aux différents contextes paysagers (centre-ville, entrées de ville, squares, quartiers d'habitat collectif, secteurs pavillonnaires...). Cette démarche donne une meilleure lecture du paysage urbain. Et pour avoir une cohérence globale, un fil conducteur commun aux équipes de secteur des Espaces verts est décliné. Les jardiniers utilisent, par ailleurs, de plus en plus les vivaces, les bulbes et les bisannuelles.

"L'aménagement des espaces verts et le fleurissement, c'est une aventure collective de tous les jours"

Monique Chevalier
Adjointe au maire au Développement durable, aux Parcs et Jardins.

Pour apporter de la diversité, le choix des contenants est mûrement réfléchi et beaucoup sont faits "maison" avec des objets détournés et transformés. Pour que les compositions ne soient pas gourmandes en eau, outre le choix des variétés mises en massif, des paillages différenciés, organiques et minéraux, sont employés (bois de taille broyés, écorces de pin, paillettes de lin, paille, coques de cacao, pouzzolane, galets, ardoises concassées...).

Printemps

Les bulbes en fleurs dessinent un tapis coloré et sinueux rue Raphaël, à proximité du jardin Georges-Brassens.

Été

Plantations saisonnières en carrés devant la station de tramway "Joué - Hôtel de Ville".

Automne

Cascades de chrysanthèmes entre portes ajourées dans le style "moucharabié" (rond-point Albaladéjo).

Hiver

Des décors sur le thème de l'hiver sont réalisés pour les fêtes de fin d'année (ici à l'hôtel de ville en 2018).

Le service Espaces verts

2019

Budget annuel de fonctionnement : 479 000 €
Budget annuel d'investissement : 493 000 €.

L'équipe des Espaces verts (presque) au complet autour du maire, Frédéric Augis, d'Aude Goblet (adjointe au maire et vice-présidente à la Métropole en charge des Espaces verts et de l'Aménagement des Espaces publics), de Monique Chevalier (adjointe au Développement durable, aux Parcs et Jardins), et d'Annie Bureau (conseillère déléguée aux Outils de développement durable).

Les 61 agents (équivalent temps plein) des Espaces verts sont rattachés à la Métropole Tours Val de Loire et mis à disposition de la ville de Joué-lès-Tours. Ils font partie du pôle "Cadre de vie et Aménagement" dirigé par Mariana Peigné (ingénieure paysagiste). La gestion administrative est assurée par une secrétaire.

Les équipes

- Centre de production horticole (4 agents),
- Maintenance du patrimoine et gestion des terrains sportifs (6 agents),
- Entretien des espaces verts (6 équipes de secteur comptant entre 6 et 8 jardiniers titulaires.) Chaque équipe est encadrée par un agent de maîtrise.

Les secteurs sont : Bretonnières, Centre, Morier/Parc de la Rabière, Rotière/Mignonne, Sud, Vallée Violette.

Transmettre expérience, compétences et savoir-faire

Pour valoriser ses compétences et transmettre son savoir-faire, le service des Espaces verts accueille des jeunes et des adultes en reconversion professionnelle. Apprentis, Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), stagiaires d'écoles et de centres de formation... Tous les ans, une trentaine d'apprenants intègrent l'effectif et bénéficient de l'expérience de professionnels.

Une gestion adaptée et raisonnée

Une gestion différenciée et vertueuse des espaces verts a transformé les pratiques. Les jardiniers n'ont pas attendu les obligations légales pour intégrer la dimension écologique et environnementale dans leur quotidien. Il a néanmoins fallu rester vigilant car les nouveaux modes de traitement peuvent s'avérer plus chronophages. D'où une attention constante portée sur **l'équilibre entre les temps d'action, les coûts financiers et la qualité des résultats.**

Une réflexion collective

Différentes stratégies ont été mises au service d'un objectif global commun : donner une identité à la ville tout en s'adaptant aux particularités des secteurs. Grâce à une conception collective et une réflexion partagée (choix des végétaux, temporalité, éléments structurants, techniques alternatives d'entretien...), le défi a été relevé. Cette méthode s'est appliquée :

- sur les espaces naturels boisés,
- dans les parcs et les jardins,
- en centre-ville et dans les quartiers,
- le long des voiries structurantes,
- aux abords des zones aquatiques.

Plus agréable, plus attractive

La gestion adaptée favorise la biodiversité. Elle valorise le patrimoine, naturel ou bâti, et participe grandement à l'amélioration du cadre de vie. La nature retrouve sa place en ville et les espaces leurs vocations respectives, répondant aux besoins des citoyens (détente, pratique sportive, éducation à l'environnement, circulation...). Grâce aux actions pédagogiques adaptées à différents publics, au déploiement d'outils de communication et d'information complémentaires, l'effort collectif porte ses fruits. La ville gagne en vitalité et en attractivité.

Les annuelles (pétunias, bidens, lantanas, célosies, héliotropes géants...) se développent en étages, faisant disparaître le tronc de l'hibiscus sur tige.

ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

La ville en vert et avec tous

Les bonnes volontés sont toutes les bienvenues pour construire une ville agréable et durable. L'aventure est encore plus belle quand elle se partage. Le label "Villes et Villages fleuris" récompense cette énergie collective.

"Le monde change. J'évolue avec lui. Je suis une Fleur"
60 ans du label
"Villes et Villages fleuris"
Campagne de promotion 2019.

Révolue cette époque où le label reposait essentiellement sur le fleurissement et le bon entretien de l'espace public. Aujourd'hui, il est convoité car il se révèle être un marqueur avéré de la qualité de vie. En témoigne l'ensemble des critères pris en compte et leur diversité.
Éducation des enfants à l'environnement, sensibilisation à l'écocitoyenneté du grand public, promotion des pratiques écoresponsables, valorisation du patrimoine... Le label est devenu un vecteur de promotion pour une ville et le garant du bien vivre qu'elle offre. Il met en exergue ses atouts et son énergie, entraînant dans l'aventure du fleurissement tous les acteurs du territoire. Ses 60 ans d'existence en font une référence qui atteste de la dynamique d'une commune, de son attractivité résidentielle, de sa vitalité économique et de sa volonté d'aménager un espace public agréable, propice aux échanges et au développement du lien social.

Atelier "bulbes" avec les scolaires (photo de gauche).

Spectacle sur la nature au festival Les Années Joué. Tout est bon pour communiquer !

ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

Agir ensemble

Véritables ambassadeurs du développement durable et de l'écocitoyenneté, les membres des assemblées participatives jocondiennes se mobilisent au quotidien, souvent pour des actions intergénérationnelles.

Plantation d'arbres au Parc de la Rabière.

Les assemblées de démocratie locale de Joué-lès-Tours impliquent toutes les générations. Conseils de Quartier, Conseil des Aînés et Conseil d'Enfants : ces trois piliers de la vie participative sont devenus les ambassadeurs et les co-producteurs de l'action publique, notamment dans le domaine de la qualité de vie et du développement durable.

Sept Conseils de Quartier

Qui connaît mieux un quartier que celui (ou celle) qui l'habite ? Assemblées de concertation et forces de proposition, les sept Conseils de Quartier permettent aux habitants de mener à bien des projets de proximité. Le bureau, avec un président, conseiller municipal, et un vice-président, habitant du quartier, anime la vie du Conseil.

Opération "Ville Propre" à la Gloriette.

Le Conseil des Aînés

Instance de réflexion collective, le Conseil des Aînés compte une trentaine de membres titulaires âgés de plus de 60 ans. Par ses avis et ses études, il apporte un éclairage sur les projets d'amélioration de la qualité de vie, et pas seulement celle des seniors. Il se compose de quatre commissions :
- Solidarité intergénérationnelle,
- Sports, Culture et Loisirs,
- Communication / Relations extérieures,
- Environnement et Cadre de vie.

C'est du concret !

- Construction de nichoirs à mésanges.
- Création d'un journal par le Conseil des Aînés, contribution aux supports d'information numériques municipaux (internet, facebook).
- Lutte contre les déchets (actions de nettoyage sur le terrain, pose d'une signalétique appropriée).
- Installation d'un composteur collectif, étude sur les possibilités de mettre des collecteurs sélectifs sur les marchés.

Le Conseil d'Enfants : une citoyenneté active

Labellisée "Ville Amie des Enfants" depuis 2003, Joué-lès-Tours offre l'opportunité aux élèves de CM1 et de CM2 d'exercer pendant deux ans leur citoyenneté activement au sein du Conseil d'Enfants. À l'issue des élections dans les écoles, ils deviennent acteurs de leur ville et de son devenir. Ils siègent en salle du Conseil, élaborent des projets, soumettent leur faisabilité aux services municipaux et leur approbation aux élus. Dans cet apprentissage, ils prennent conscience de ce qu'est la vie publique et cultivent leur sens de l'engagement au service des autres. Leurs actions se concentrent sur les thématiques des trois commissions :

Promotion 2018-2019 du Conseil d'Enfants.

- **Environnement et Cadre de vie,**
- **Solidarité,**
- **Sport, Culture et Loisirs.**

Après avoir réalisé des décorations pour "Faites le Printemps", le Conseil d'Enfants et le Conseil des Aînés ont vendu des plants d'aromatiques et des succulentes préparés par les Espaces verts au profit de l'Unicef.

En direction des écoles

Les jardiniers municipaux animent des ateliers autours des carrés potagers créés dans les écoles. Plusieurs établissements ont déjà participé :

- **École de l'Alouette :** plantations de fleurs, de fruitiers et de légumes sur un jardin en pleine terre de 150 m^2. Récupération des graines et réalisation de plants.
- **Écoles de la Vallée Violette, Mignonne et Morier :** création de carrés potagers et plantation de fraisiers, de menthe, de pieds de tomates cerises...
- **École Blotterie :** aménagement d'un coin de verdure et d'un terrain de pétanque. Plantation de bulbes et création de panneaux explicatifs.
- **École République :** travail sur une mini-serre de culture.

Jardin pédagogique à l'école de l'Alouette.

Ateliers pour les seniors

Atelier "Jardinières" animé par les Espaces verts aux résidences pour personnes âgées.

Les jardiniers de la Ville interviennent aux résidences pour personnes âgées pour l'entretien des massifs. Ils animent aussi des ateliers dans le jardin, conseillent les habitants pour la préparation de leurs balconnières, leur apprennent à réaliser des centres de table pour les repas de fête. Depuis 2017, un concours des "Balcons fleuris et carrés potagers" des résidences est organisé.

Restauration scolaire

La cuisine centrale prépare en moyenne 2 800 repas par jour. Ils sont livrés sur une dizaine de sites (écoles, accueils de loisirs, centre de secours, résidences pour personnes âgées...). Exemplaire en matière de recyclage de ses barquettes, cartons, palettes et autres huiles de cuisson, la cuisine centrale veille sur les économies d'énergie et sensibilise les enfants au gaspillage alimentaire. Plusieurs mesures ont été prises en ce sens :

- les pichets d'eau sont remplis au fur et à mesure du service du midi, selon les besoins des enfants,
- deux portions différentes sont proposées pour les entrées (55 g et 90 g),
- des tables de tri sont installées dans les écoles équipées de self-service.

Depuis mars 2019, du pain bio est servi dans toutes les écoles. Il est fabriqué par un fournisseur local. L'objectif de la municipalité est de développer l'achat de produits en circuit court.

Concours "Joué Fleurie"

Passage du jury de "Joué Fleurie" (2018).

Chaque année, la Ville organise le concours "Joué Fleurie". Tous les habitants sont invités à participer. L'inscription est gratuite et chacun est récompensé. Le jury est composé d'élus municipaux, de professionnels de l'horticulture et de membres de la Société d'Horticulture de Touraine.
Il existe deux catégories :
- "Maison individuelle avec jardin fleuri et paysager, visible de la rue (pelouse, arbres, fleurs, etc.)",
- "Appartement en habitat collectif avec terrasse ou balcon fleuri".

Les critères pris en compte sont : l'harmonie des couleurs, la diversité variétale, les principes de développement durable, la qualité de l'entretien, le choix des contenants, l'originalité et la créativité.

"Encourager les habitants à s'impliquer dans l'amélioration de notre cadre de vie"

Monique Chevalier
Adjointe au maire (Développement durable, Parcs et Jardins).

Opérations "Ville Propre"

Depuis 2016, des opérations "coup de poing" contre les déchets sont organisées. Bénévolement, les habitants, le Conseil d'Enfants et le Conseil des Aînés enfilent des gants et s'arment de pinces à piquetage. Ces armées citoyennes de la propreté en profitent pour passer le mot aux curieux "c'est quand même plus sympa une ville sans déchets par terre, non ?"
En moyenne : 200 kg de déchets en 2h/opération.
Collecte de mégots : 40 litres en une matinée.

Sur les sites des événementiels...

"Faites le Printemps",
"Les Années Joué",
"Fête de l'Eau",
"Les Autos Enjouées",
"Joué en Fêtes"...

Sur les sites des événementiels qu'organise la Ville, le service Développement durable sensibilise les spectateurs aux gestes écocitoyens avec :
- mise à disposition de bacs à ordures ménagères et pour le tri sélectif,
- installation de poubelles bi-flux avec signalétique pédagogique,
- pose de cendriers grand format aux entrées,
- distribution de cendriers de poche,
- présence permanente d'une équipe de propreté pendant toute la durée de l'événement.

Visites du centre de tri

Le service Développement durable a ciblé des publics spécifiques (adultes et enfants). Il programme régulièrement des visites du centre de tri géré par la Métropole.

"Faites le Printemps"

Ouvert pour "Faites le Printemps", le centre de production horticole attire la curiosité de tous les promeneurs.

Tous les ans, un samedi en avril, les jardiniers ouvrent les portes des serres municipales au public à l'occasion de "Faites le printemps". Les promeneurs découvrent les coulisses des Espaces verts et profitent des conseils prodigués par les jardiniers. Des ateliers éducatifs et créatifs sur la nature et le développement durable sont proposés. Un village de produits locaux et des ventes de plantes complètent les animations. Pour l'année 2019, le fil conducteur était "Faune et Flore locales".

Quizz olfactif pour identifier les plantes à partir de leurs arômes.

Une nature qui vaut le détour

La "Loire à vélo" et les "Bocages de la Gloriette"

"La Loire à Vélo" est idéale pour découvrir la Touraine.

"La Loire à Vélo" s'étend sur 800 km. Cet itinéraire de découverte exceptionnel passe par six départements (le Cher, le Loiret, le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire, le Maine-et-Loire, la Loire-Atlantique) et six agglomérations (Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Nantes). Emprunté chaque année par 800 000 cyclistes, dont 1/3 d'étrangers, il est un vecteur touristique majeur, une fenêtre ouverte sur les richesses patrimoniales et environnementales de la Touraine.

Le parcours traverse le nord de Joué-lès-Tours, au niveau des "Bocages de la Gloriette", un Espace Naturel Sensible de 39 hectares situé en bord de Cher. Les espaces boisés, les plairies et leurs haies, ainsi que et les espaces aquatiques se prêtent aux promenades bucoliques et aux jeux de plein air. On y croise aussi des amateurs de photographie ornithologique. Tables de pique-nique et jeux en bois ravissent les enfants. Quand les beaux jours arrivent, le Comité d'Animation Joué Centre propose des balades à bord de la "Jocondie", une toue cabanée qui fait la fierté des mariniers passionnés de nature et de navigation fluviale. En 2016, un parcours de disc-golf a vu le jour. Une première en Indre-et-Loire ! Ce loisir écologique se pratique en famille. Il fonctionne sur le principe du golf. La balle est remplacée par un freesbee et les douze trous par des paniers suspendus. Il faut accomplir le parcours en un minimum de lancers. L'accès est libre et gratuit pour ce jeu adapté à tous. Pour ceux qui le souhaitent, des séances d'initiation sont organisées par le club jocondien "Ouf" (Olympique Ultimate Freesbee).

La Jocondie propose des balades sur le Cher pour découvrir la faune et la flore locales.

Les Landes de Charlemagne sont citées par Balzac dans "Le Lys dans la Vallée". Elles se situent sur le chemin qu'empruntait l'écrivain pour aller de Tours à Saché.

Sentiers pédestres

Si Joué-lès-Tours est essentiellement urbaine, elle réserve bien des surprises... Grâce à deux sentiers de randonnée, le promeneur découvre son visage bucolique. Conçue par la Ville, en partenariat avec le Conseil de Quartier Joué Sud et l'association "Les Randonneurs en Joué", la balade "L'Échapée Verte" (14 km) s'effectue à pied ou à vélo. Le circuit emprunte une ancienne voie romaine, longe les Landes de Charlemagne, passe par les Étangs de Narbonne où l'on croise un ancien four à pain au détour d'un virage. Une allée de cèdres de l'Atlas marque l'entrée du Grand Porteau. Les Portes de Charlemagne (ancienne entrée du château datant du XVIe siècle) s'élèvent fièrement à proximité des vergers où sont cultivées différentes variétés de pommes et de poires en agriculture raisonnée. Quant au "Sentier du Lac - Val de Cher" (15 km/19 km), il relie les Bretonnières aux "Bocages de la Gloriette". Les belles demeures se succèdent dans sa partie la plus orientale alors qu'à l'ouest, les randonneurs apprécient les richesses du Cher sauvage et le Grand Moulin de Ballan construit par Jacques de Beaunes. Depuis 1520, les meuniers y produisent des farines de qualité.

Les amateurs de marche nordique aux Bretonnières, sur le "Sentier Lac - Val de Cher".

Une passerelle vers la nature

La passerelle au-dessus du Petit Cher a été créée en août 2017. Les hérons et les aigrettes blanches pêchent à proximité en toute quiétude.

Pour faciliter la liaison entre Joué-lès-Tours et Tours, une passerelle réservée aux promeneurs à pied et aux vélos a été créée en août 2017. Au nord de la commune, à proximité du tramway, elle enjambe le Petit Cher, affluent du Cher, assurant la jonction avec la "Prairie de la Gloriette" et le parcours de "La Loire à Vélo". Les travaux ont été réalisés sous l'égide de Tours Métropole Val de Loire.

Les Bretonnières, détente et nature

Le château des Bretonnières.

Lieu de détente et de dépaysement, avec son offre de loisirs diversifiée, sa faune et sa flore variées, le site des Bretonnières (58 ha) est prisé des Jocondiens et des habitants de l'agglomération en toutes saisons. Son château du XIXe siècle surplombe le lac. L'installation d'une passerelle flottante, du côté nord, permet aujourd'hui aux promeneurs de faire le tour du lac en toute sécurité. L'ouvrage, de 248 m de long, est conforme aux normes d'accessibilité PMR en vigueur. Deux belvédères sont bienvenus pour faire une petite pause pendant la traversée. Ils offrent une vue imprenable sur le site.

À la tombée de la nuit, des néons de leds de couleur bleue posés sur le franc-bord illuminent la structure. Tout autour du lac, l'éclairage a été entièrement refait. Les marcheurs et les joggeurs profitent du site, avant le lever du soleil comme à la tombée de la nuit. L'éclairage est activé selon la luminosité et les saisons. Trois pontons sur berge réhabilités entre 2016 et 2018 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ils comportent trois postes de pêche adaptés, avec des garde-corps réglementaires. En complément, des toilettes publiques accessibles PMR ont été installées aux Bretonnières. Celles de la base nautique sont énergétiquement autonomes, alimentées par des panneaux photovoltaïques.

Voile, canoë-kayak, paddle... Plusieurs activités nautiques sont pratiquées sur le lac.

Activités et loisirs pour tous !

- Pêche.
- Jogging.
- Accrobranche.
- Voile et sports nautiques.
- Beach-volley.
- Tennis de table en plein air.
- Parcours santé.
- Parcours d'orientation.

Les circuits pédagogiques (avec panneaux d'information)

- Sentier ornithologique.
- Sentier des orchidées sauvages.

"Pavillon Bleu" sur la Baignade

Structure flottante innovante, "La Baignade" est labellisée "Pavillon Bleu". Le certificat dédié à la qualité de l'équipement et à son fonctionnement, basé sur un référentiel de la norme ISO 14 001 pour les systèmes de gestion de l'environnement, a également été attribué au site. "La Baignade" est ouverte tout l'été. Elle est surveillée et l'accès est gratuit.

EN CHIFFRES

- Un bassin de 240 m² (profondeur de 1,10 à 1,60 m).
- Un bassin de 16 m² (profondeur de 35 à 55 cm).
- Un solarium.
- Des baptêmes gratuits de canoë-kayak et de paddle.
- Un ponton de pêche et des bassins accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Tri sélectif opérationnel.

15 235

Fréquentation en deux mois et demi

1 000

Nombre de baptèmes de canoë et de paddle

(Chiffres enregistrés pour la saison 2018).

Chacun ajoute sa pierre à l'édifice

À Joué-lès-Tours, "ce qui se ressent dans les réalisations des Espaces verts, c'est la dynamique globale des services municipaux et ce goût de travailler ensemble", souligne le maire, Frédéric Augis. **Créer des passerelles entre les services, mutualiser les compétences et faire preuve de solidarité pour un objectif commun : la transversalité n'est pas un vain mot.**

La mise en commun des compétences est une des clés de la réussite des projets municipaux. Pour les événementiels (ici "Joué en Fêtes" en décembre), les agents de différents services participent à la mise en place et au démontage des installations techniques de la manifestation.

Tous concernés

Tous services confondus, les agents se mobilisent pour faire vivre une collectivité durable. Voici quelques significatives :

- **Voirie** : extension du réseau cyclable, renouvellement de l'éclairage public avec leds. Poursuite de l'enfouissement des réseaux.
- **Bâtiments** : remplacement des menuiseries des groupes scolaires et isolation par l'extérieur, pose de panneaux photovoltaïques, gestion technique centralisée sur une quarantaine de bâtiments, programme sur sept ans d'accessibilité PMR pour les établissements recevant du public...
- **Moyens généraux** : sensibilisation aux produits et aux modes d'entretien écologiques.
- **Achats** : choix de prestataires labellisés "Environnement", préférence pour des matériaux recyclables, investissement dans du matériel et des véhicules électriques...
- **Développement durable** : collecte des papiers de bureau envoyés ensuite à une entreprise de recyclage employant des personnes en insertion, achat de gobelets réutilisables pour les manifestations municipales, programmation d'ateliers "Développement durable"pour les agents...
- **Restauration municipale** : achat de produits locaux, recours aux différentes filières de recyclage, pain bio dans les cantines...
- **Communication** : dématérialisation des échanges (généralisation des e-parapheurs et des signatures électroniques), démarches en ligne pour les citoyens, service SMS pour les parents d'élèves, billetteries en ligne pour les structures de loisirs... Les actions "développement durable" sont relayées par les différents supports d'information (affiches, flyers, magazine municipal, journal interne, site internet, page facebook, instagram...).

Partenariats

Pour une partie de l'entretien des espaces publics, la Ville fait appel à des prestataires extérieurs. Parmi eux, la Régie des Quartiers. Cette association implantée sur le quartier de la Rabière favorise l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Le service des Espaces verts la sollicite pour des tontes et des travaux ponctuels imprévus, nécessitant une intervention rapide.

La Ville a également recours aux prestations de maçonnerie et d'entretien paysager de l'entreprise jocondienne Déclic. Cette société agréée "entreprise d'insertion" est spécialisée dans l'entretien et la création d'espaces verts. L'objectif social de Déclic est l'insertion durable des salariés. Ces derniers sont encadrés par des professionnels du paysage et accompagnés tout au long de leur parcours afin de préparer leur sortie. Pour des travaux spécifiques comme l'élagage, l'abattage et le débroussaillage d'espaces boisés, la Ville engage des entreprises privées pour leur expertise dans ce genre d'interventions.

Réunion d'information "Zéro Phyto" avec la Chambre d'agriculture, partenaire de la Ville.

Concertation

La gestion urbaine et l'amélioration des espaces publics passe par une collaboration avec les professionnels concernés. La rénovation urbaine menée sur le quartier de la Rabière a montré combien il était primordial d'associer les acteurs du territoires (institutions, chambres consulaires, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers...). L'implication des usagers est donc devenue monnaie courante dans l'élaboration des projets urbains. L'espace public fonctionne mieux quand il est co-produit avec ceux qui l'utilisent au quotidien. La concertation est essentielle pour mener des projets en adéquation avec les besoins des citoyens.

La Ville externalise certains travaux d'entretien, comme la tonte, en sollicitant une association et une entreprise d'insertion locales.

La nature s'invite en ville

Parcs, bois et espaces verts se partagent le territoire de la commune avec habitats collectifs, zones pavillonnaires et équipements publics. Les projets urbains doivent préserver l'équilibre entre le végétal et le bâti, pour un développement harmonieux et cohérent de la commune.

"Pour moi, une ville sans végétal est une aberration"

Érik Orsenna

Économiste et Académicien.

Parcs, bois, squares et jardins publics

De nombreux secteurs de la ville sont répertoriés comme des "Espaces Boisés Classés" (EBC). Une vingtaine de jardins et de squares se situent en centre-ville, mais aussi au cœur des différents quartiers. Lieux de promenade, d'échanges et de loisirs, avec leurs jeux pour enfants, ils contribuent à la vie sociale des habitants. Les principaux sont : le parc de la Rabière, les bois des Bretonnières, le bois de La Borde, le square Georges-Brassens et le square Jacques-Leblanc. Chacun préserve son identité, selon son implantation et sa vocation sociale. La ville compte également deux Espaces Naturels Sensibles (ENS). Au sud, les Étangs de Narbonne font l'objet d'un plan de gestion pour s'ouvrir au public à l'avenir. Au nord, les "Bocages de la Gloriette" offrent tranquillité et liberté de découvrir une flore et une faune très riches, entre les haies, les champs, les bois, les berges des rivières et les mares.

Une ville amie du végétal

Les plantes sont synonymes de bien-être. Elles rassurent et les habitants sont sensibles à leur présence. Elles contribuent largement à la qualité de vie et renforcent l'attractivité d'une ville. En milieu urbain, elles donnent un accès direct à la nature et mettent en valeur le patrimoine bâti. Qu'apporte le végétal en ville ? Des bienfaits pour l'homme et pour les équilibres naturels (biodiversité, qualité de l'air, protection des sols...).

Au printemps, jonquilles et narcisses en bacs décorent le parvis du centre commercial de la Vallée Violette.

Un suivi régulier

La ville compte près de 10 000 arbres. Environ 300 individus sont plantés chaque année. Qu'ils soient d'alignement sur la voirie (5 000 individus) ou peuplent les parcs et jardins publics, tous font l'objet d'un suivi sanitaire régulier.

Les arbres d'alignement prennent place dans de larges fosses. Des essences variées sont sélectionnées en fonction des lieux d'implantation. Les troncs bénéficient de protections et des couvre-sols d'espèces variées sont plantés à leurs pieds. L'élagage permet d'orienter et de maîtriser la croissance des arbres, tout en préservant la qualité et la vitalité des sujets.

Une attention constante

Les tailles douces sont privilégiées, sauf pour les platanes du boulevard Jean-Jaurès et les ifs en topiaire du cimetière. Des élagueurs d'entreprises privées interviennent tous les deux ans et réalisent une taille architecturée. Grâce à une observation régulière des sujets, le service des Espaces verts décide de l'abattage de certains spécimens pour cause de vieillissement ou de maladie. Être attentif à la vie de l'arbre, c'est aussi détecter la présence d'éventuels indésirables comme le tigre du platane, la mineuse du marronnier ou la chenille processionnaire du pin. Différents dispositifs sont alors déployés pour éradiquer les invasions.

Quelques exemples :

- utilisation d'insectes prédateurs naturels,
- pose de pièges sur les troncs,
- installation de nichoirs pour les mésanges,
- projection de billes contenant des phéromones désorientant les papillons mâles des chenilles processionnaires.

Taille en rideau des platanes du boulevard Jean-Jaurès.

L'un des arbres les plus majestueux est un chêne situé dans l'enceinte du Parc de la Rabière.

Les individus remarquables

L'arbre est un élément important et imposant du paysage urbain. Le service des Espaces verts a recensé sur le domaine public et sur les parcelles privées, les individus remarquables. **Les principales variétés représentées sont :** le frêne, le chêne liège, le châtaignier, l'araucaria, le tulipier, le pinus, le buis, le cèdre, le séquoia, le lilas des Indes, le photinia, le tilleul, le févier, le prunus…

Carrefour rue de Chantepie, rue du Comte de Mons. Le luminaire a inspiré le volubilis...

Les structures des massifs

Après les arbres, colonnes vertébrales végétales de la ville, viennent naturellement les arbustes et les plantes grimpantes. Ils structurent les massifs, constituant les armatures de leur architecture tout en donnant l'illusion d'une spontanéité végétale. Les arbustes sont choisis pour leur graphisme, selon le contexte global de leur implantation et leur rythme de croissance. L'un des objectifs est d'obtenir une couverture végétale la plus pérenne avec un intérêt en toutes saisons. Pour chaque aménagement, cinq à six essences au minimum sont sélectionnées. Silhouette, couleur des branches, des feuillages, floraison... L'ensemble doit trouver une harmonie dans son agencement et favoriser la biodiversité. Plantations et tailles sont mûrement réfléchies en amont pour garantir durabilité et esthétisme. D'où l'abandon progressif des formes en topiaires. Il s'agit de rendre au maximum sa naturalité au végétal, de maîtriser son développement tout en diminuant l'intervention humaine. Les plantes grimpantes (clématites, jasmins, bignones...) sont sélectionnées pour habiller des supports verticaux et pour escalader les décors réalisés dans les massifs. Elles sont aussi utilisées pour les lieux qui sont peu accessibles comme les talus et les murs.

Végétaux des sols et biodiversité

Pour les pelouses, les fertilisants, les intrants issus de la filière chimique et les désherbants sélectifs sont bannis. Une des conséquences : la réapparition de stations d'orchidées sauvages. Pour les protéger, leur localisation est transmise au service de la Propreté urbaine afin d'éviter toute fauche excessive des fossés et des bords des routes.

Par ailleurs, pour diminuer la fréquence et les déchets de tonte, l'achat de semences à faible développement est privilégié. Les espèces sont choisies pour être peu gourmandes en eau. Sur les terrains de sport, des tondeuses "mulching" sont utilisées. Le principe du mulch ("paillis" en anglais) est de produire des brins très fins qui ne se ramassent pas. Ils fertilisent le sol et retiennent l'humidité.

Délosperma, érigérons et agaves avec paillis minéraux contrastés devant l'Espace Malraux.

Pour les couvre-sols, la priorité est accordée aux variétés indigènes ou acclimatées. Tout comme pour les arbres, les arbustes et les plantes grimpantes, la nature des sols, le contexte, la localisation et l'exposition déterminent le choix des espèces (divers sédums, érigérons et délosperma variés, thym serpolet, achillées, cerastium tomentosum...). De par leur nature, elles recouvrent rapidement les surfaces, apportent une touche esthétique et empêchent la pousse de la flore spontanée non désirée. Bien maîtrisées, elles limitent l'entretien et surtout contribuent à la biodiversité.

Une prairie messicole

Grâce à un partenariat avec la SEPANT (Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine), une prairie messicole de 500 m² au Parc de la Rabière est utilisée comme support pédagogique auprès des enfants et des habitants de l'agglomération. Nielle des blés, nigèle, orlaya, buplèvre, seigle ou encore épautre, si propices à la biodiversité, constituent un garde-manger très apprécié des pollinisateurs. Il faut savoir qu'en région Centre-Val de Loire, une douzaine d'espèces de plantes champêtres sont en voie de disparition. Les prairies messicoles permettent de les réintroduire et de les sauvegarder.

Avec du goût et de la raison

Rond-point Albaladéjo en été.

Rond-point de la Douzillère en été.

Le "tout fleuri", partout dans la ville, c'est fini. Le fleurissement s'est modernisé, réinventé dans sa conception et sa gestion.

La composition des massifs s'adapte désormais aux contraintes naturelles (sol, orientation, position géographique...). La palette végétale doit être pertinente et tenir compte des paramètres du développement durable (arrosage, renouvellement naturel, intervention humaine pour l'entretien, intérêt pour la biodiversité...). La diversité végétale et l'esthétisme des réalisation figurent aussi parmi les critères majeurs. Palettes chromatiques et graphiques sont déclinées pour séduire l'œil.

Le plan de fleurissement respecte la saisonnalité et la gestion raisonnée. Sa conception intervient au moins un an avant sa réalisation. À Joué-lès-Tours, chacune des équipes a carte blanche, à condition de :

- respecter la thématique annuelle,
- intégrer les contraintes des lieux d'implantation,
- veiller à la diversité végétale,
- harmoniser les couleurs (tiges, feuillages, fleurs),
- anticiper sur la croissance des espèces...

Tel un musicien qui composerait une symphonie ou un peintre un tableau, les créateurs des massifs concilient structure, harmonie et rythme. Le sol est d'abord soigneusement préparé et les racines imposantes des plantes indésirables supprimées (chardons, liserons, chiendents…). Il est ensuite enrichi avec des engrais organiques. Après repérage des végétaux déjà en place, les plantations peuvent commencer. Les individus amenés à grandir sont tuteurés sur des supports en bois et en bambou (éléments de récupération). Le paillage, minéral ou végétal, est répandu afin de limiter la pousse des adventices. Autre avantage : il maintient la terre humide et diminue les besoins en eau.

Imagination et créativité

Chaque année, les jardiniers choisissent une thématique comme fil conducteur pour l'ensemble des massifs de la ville. Ensuite, place à l'imagination et à la créativité.

Dans l'antre des serres municipales, chaque équipe de secteur dessine, construit des prototypes, teste des matériaux pour ses projets, réalise des structures, souvent à partir de matériaux naturels (bois, osier, terre cuite…). Fils de fer, tuyaux en PVC, grillage à poules, chaises, fenêtres… Des objets du quotidien sont détournés. Les jardiniers découpent, percent, tissent, collent, peignent, soudent, attachent. De ce travail créatif sont nés un hibou-totem, un arbre contemporain, un radeau flottant, un escargot "hôtel à insectes" ou encore des fleurs géantes d'osier et de métal mesurant plus de trois mètres de haut. François Risetti, responsable du centre de production, a suivi une formation de vannerie à Villaines-les-Rochers puis transmis son savoir-faire pour enrichir la palette artistique des agents qui mêlent habilement créations et floraisons.

"La meilleure façon de prédire l'avenir, c'est de le créer"

Peter Drucker
Théoricien d'entreprise.

Hôtel à insectes en escargot réalisé en bois. Ce décor se déplace dans la ville toute l'année, interpellant la curiosité des passants.

"L'arbre à papillons" (carrefour boulevard Jean-Jaurès/rue des Martyrs).

Le centre de production horticole

Le centre de production horticole est situé en centre-ville, au Parc de la Rabière. Il comprend cinq serres de 100 m² et une plus grande, de 1000 m². Une équipe composée de quatre agents y travaille en permanence.

Les 90% de la production horticole des serres sont consacrés aux plantes à massifs. Pour le fleurissement de plein air, environ 30 000 plants de près de 500 variétés sont utilisés chaque année. Quant aux compositions florales destinées aux décors des événements municipaux (inaugurations, réceptions de délégations étrangères, vœux du maire, salons, conférences…), elles sont préparées sur site avant d'être acheminées vers le lieu des manifestations. Au centre de production, l'eau de pluie est récupérée dans des cuves et sert pour l'arrosage. La capacité totale est de 25 000 litres. Les décors des massifs, réalisés essentiellement à partir de matériaux de récupération, sont également préparés aux serres l'hiver. Vélos d'autrefois, chaussures usagées, bouteilles en plastique et palettes retrouvent une deuxième vie avec un peu d'imagination.

Sacs de culture de chrysanthèmes surmontés de graminées.

Chrysanthèmes en colonne Garcy. Le hibou a été sculpté par un jardinier dans un tronc récupéré après coupe.

Semis en culture.

En chiffres / an

Plantes à massifs

- **1/3** semées,
- **1/3** obtenues par multiplication,
- **1/3** de jeunes plants de variétés protégées par un brevet.

Bulbes

- **33 500** unités,
- **50** variétés.

Chrysanthèmes

- **7 850** pieds.

Annuelles et bisannuelles

- **34 000** unités plantées,
- **90%** produites aux serres,
- **21 655** plantes annuelles,
- **431** variétés.

Au centre de production horticole, des jardinières d'essai sont réalisées pour tester le fleurissement de l'année suivante.

Calendrier du fleurissement estival

NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS
Choix du thème et élaboration des projets	*Sélection des graines*	*Création de la base de données des végétaux à commander*	*Consultation des prestataires*	*Boutures et multiplication*
AVRIL	**MAI**	**JUIN**	**JUILLET**	**AOÛT**
Travail dans les serres / *Commande / Réception*	*Plantations*	*Plantations*	*Boutures et multiplication*	*Boutures et multiplication*

Le temps des fleurs

Printanier, estival, automnal et hivernal : les espaces verts se déclinent en tableaux végétaux, une architecture qui respecte le temps de la nature.

Printemps

Les perce-neige, les primevères, les cyclamens miniatures et les crocus signent annoncent le printemps. Des milliers de bulbes de narcisses, de jonquilles et de tulipes n'attentaient que ce signal pour s'élancer fièrement le long des grands axes urbains, peupler les massifs ou fleurir les carrefours dans de grands bacs en planches de bois. Grâce aux bulbes à naturaliser, la floraison se renouvelle et prospère d'année en année, complétant les arbustes et vivaces existants. Au fil du temps, les fritilaires impériales aux couleurs multiples ont rejoint le cortège des fleurs de printemps, apportant toute leur majesté aux parterres.

Après la floraison des plantes à bulbe, les rosiers prennent toute leur ampleur dans les massifs (ici rue du Franc Palais).

Massif flamboyant sur l'aile Nord de l'hôtel de ville.

Été

L'été, le charme de compositions florales opère dans tous les quartiers. Les jardiniers ont mûri tout l'hiver leurs scénographies végétales estivales élaborées sur un thème à décliner.

Après la couleur orange et l'osier (2017), la biodiversité et le bleu bougainvillé (2018), le fil conducteur de 2019 est le rouge et le tissu, en cohérence avec la dominante des aménagements des entrées de ville, du centre de la commune et du parvis de la mairie, place Mitterrand.

Automne

L'automne se pare chaque année de ses habits de chrysanthèmes. À fleurs simples ou doubles, roses, carmins, blanches ou cuivrées, leur diversité de formes, de volumes et de couleurs ouvre la porte à la créativité. Ces fleurs, originaires d'Orient, portent les lumières de la saison. Des plantes (choux, graminées, blettes à cardes jaunes, blanches ou rouges), ainsi que certains arbustes dont les écorces ont des couleurs changeantes, complètent les décors, accompagnant la ville jusqu'à la période hivernale.

Hiver

La neige..., un décor naturel éphémère tout trouvé pour les pots rouges de la place François-Mitterrand. Qu'il fasse froid ou qu'il pleuve, même l'hiver, il y a toujours à faire dans les massifs ou en intérieur pour préparer les beaux jours. Il faut récupérer les graines à semer, préparer les commandes de végétaux, travailler les projets de décors et construire les structures... En extérieur, place aux plantations, à la vérification des systèmes d'arrosage et à la rénovation des massifs en mettant du voile géotextile. L'heure est aussi aux travaux de maçonnerie et à la taille pour que les arbustes retrouvent toute leur vigueur.

GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

Étangs de Narbonne un plan de gestion

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire met en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles (ENS). L'objectif est de préserver la qualité des sites, des paysages et des milieux. Les Étangs de Narbonne font partie de ce programme départemental.

Étang en amont alimenté par les eaux de ruissellement.

Situés sur le sud rural du territoire communal, les Étangs de Narbonne se composent de deux bassins reliés par un ruisseau (la Piole), d'une forêt et de prairies. L'ensemble abrite une flore et une faune remarquables. Pour protéger le site et sa biodiversité, il est ouvert au public et aux scolaires exclusivement dans le cadre de sorties pédagogiques accompagnées. La Ville a décidé de le soumettre à un plan de gestion. Ce programme quinquennal (2015-2019) reçoit le soutien financier et technique du Conseil départemental et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. À partir du diagnostic dressé en 2013, une série d'actions à mener ont été définies. Les travaux induits sont réalisés à la fois par le service des Espaces verts et par des entreprises privées locales (quand un matériel spécifique est nécessaire).

EN CHIFFRES

30 hectares
Superficie totale.

60 000 €/an (sur cinq ans)
Coût des travaux pour la période 2015-2019.

15
Nombre d'espèces d'orchidées sauvages répertoriées sur le site.

Enrochement du ru de la Piole.

Surprise au détour d'un chemin...

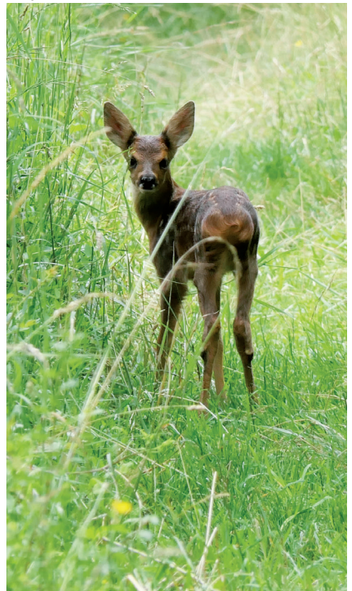

Actions engagées pour préserver la biodiversité

Tapis d'orchidées pourpres dans la prairie calcicole, près de l'étang côté nord.

- Remise en valeur des pelouses calcicoles et fauche raisonnée.
- Inventaire et protection des orchidées sauvages.
- Restauration des milieux déboisés pour favoriser la colonisation d'une végétation herbacée.
- Entretien des sentiers de promenade.
- Nettoyage du boisement sud pour l'aérer.
- Démolition d'anciens bâtiments.
- Curage des mares.
- Renforcement des berges du plan d'eau en amont pour filtrer les eaux de ruissellement (plantation de phragmites pour réimplanter une roselière).
- Création d'un ponton "découverte" pour l'observation.
- Diversification des écoulements du ruisseau de la Piole par enrochement pour améliorer sa fonction écologique.
- Accueil de ruches d'un apiculteur local.

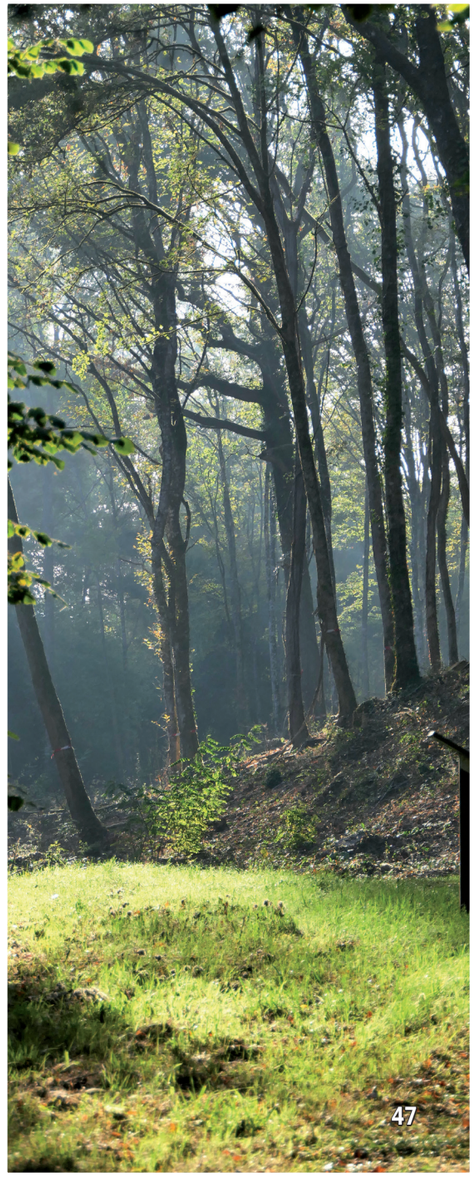

Nos amis les auxiliaires

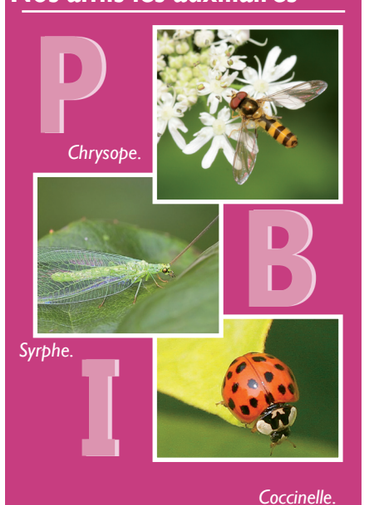

Protection biologique intégrée

Les habitants apprécient la nature en ville et l'évaluent souvent sur l'esthétique du fleurissement. Pour les professionnels, tout ce qui se voit moins compte. Le biodiversité est un marqueur majeur. Le Grenelle de l'Environnement a fixé le cadre légal des mesures à prendre pour la préserver et l'encourager. Le service des Espaces verts est chargé de les appliquer et de les transmettre au grand public.

Précurseur pour le "Zéro Phyto"

Joué-lès-Tours n'a pas attendu les préconisations de la loi Labbé du 6 février 2014 pour supprimer l'usage des produits phytosanitaires. Dès 2009, la Ville a signé avec la Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT) la charte "Zéro Phyto", abandonnant l'utilisation des produits chimiques afin de protéger l'eau, l'air, le sol, la biodiversité et la santé humaine. Parmi les méthodes alternatives développées dès 2000 : la Protection Biologique Intégrée (PBI). Elle permet de préserver les cultures des attaques des différents ravageurs grâce à l'utilisation d'organismes vivants prédateurs (chrysopes, larves de coccinelles, nématodes, syrphes...). Il faut anticiper la présence des ravageurs pour que les populations d'auxiliaires s'installent et soient opérationnelles quand ils commencent à se multiplier.

"Il ne s'agit pas d'éradiquer les "indésirables" mais de maintenir leur présence dans une proportion acceptable. Tout est question d'équilibre"

François Risetti
Responsable du centre de production.

Pose de nichoirs à mésanges pour limiter les populations de chenilles processionnaires.

Utilisation des phéromones

Dans les serres, une myriade de petites cabanes triangulaires sont accrochées aux végétaux. Ces pièges à phéromones, substances émises par l'insecte femelle, attirent les mâles sur des plaques engluées. D'autres pièges chromatiques jaunes sont également suspendus. Les insectes (mouches, aleurodes, pucerons, mineuses, noctuelles...) sont naturellement attirés par la couleur et viennent s'y coller. Le recours aux phéromones a également été expérimenté contre l'invasion des chenilles processionnaires, larves d'un papillon de nuit : le Thaumetopoea pityocampa. Outre son impact négatif sur les arbres, ce ravageur particulièrement urticant est dangereux pour les hommes et les animaux. La technique innovante consiste à projeter des billes biodégradables sur la canopée des pins et aux abords. Elles contiennent des phéromones sexuelles. Leur diffusion crée une confusion chez le papillon mâle qui n'identifie plus la présence des femelles. La reproduction est ainsi réduite.

L'expérience positive de 2017 a été renouvelée depuis sur de nouveaux secteurs, notamment au Parc des Bretonnières. Des actions complémentaires ont été mises en œuvre pour limiter les populations de processionnaires :
- installation de nichoirs à mésanges. Elles raffolent des processionnaires,
- pose de pièges mécaniques pour intercepter les chenilles lorsqu'elles descendent de l'arbre.

Repères

2000
Mise en œuvre de la Protection Biologique Intégrée aux serres.

2009
Charte "Zéro Pesticide".

2010
Expérimentation sur un quartier "test" du "Zéro Pesticide" avec la participation des habitants.

EN RÉSUMÉ

Méthodes alternatives pour l'entretien

- Lutte biologique.
- Utilisation des couvre-sols dans les massifs.
- Broyage des déchets de taille sur site pour réemploi immédiat.
- Utilisation de paillages différenciés et de mulch.
- Achat de matériel (désherbeurs à eau chaude et mécaniques, houes maraîchères, binettes, Ripagreen…).
- Utilisation des produits de biocontrôle.
- Enherbement des trottoirs et fleurissement des pieds d'arbres.
- Tailles différenciées pour éviter la pénétration des rayons du soleil.
- Fauches raisonnées.

Test en cours : utilisation de nématodes et de chrysopes contre les pucerons du tilleul et le tigre du platane.

Communication

Depuis 2017, les collectivités et les professionnels ont l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts ouverts au public. Depuis janvier 2019, cette interdiction concerne aussi les particuliers. Pour préparer cette transition écologique, les Espaces verts ont communiqué leur expérience auprès des habitants par différents biais et supports d'information (réunions à thème, magazine municipal, site internet de la Ville, sensibilisation lors des portes-ouvertes à "Faites le Printemps"...).

Prévenir et agir, plutôt que subir

Par définition, les ressources naturelles sont épuisables. Les préserver, c'est faire attention aux sols, à la gestion de l'eau, réduire la pollution et valoriser les déchets.

Les sols

Par leurs impacts négatifs sur le cycle de l'eau et les sols, les activités humaines détruisent les ressources naturelles. Conscients de la nécessité absolue d'agir pour inverser la tendance, les jardiniers ont revu leur mode de gestion des sols. Leur dégradation étant bien plus rapide que leur régénération, il faut bien les connaître pour les préserver et les enrichir si besoin.

L'eau

L'arrosage centralisé : sa gestion automatisée et informatisée sur un logiciel configuré pour la Ville permet une adaptation parfaite au contexte et des interventions à distance selon les besoins La consommation en eau s'en est trouvée diminuée.

Pour les troncs et les souches de grande taille, la Ville fait appel à un broyeur professionnel.

Le goutte-à-goutte : ce mode d'arrosage économique est régulé grâce à une station météorologique. Il optimise les apports d'eau dans les massifs.

Le paillage : généralisé, il évite les évaporations et l'érosion. Il réduit la fréquence dess arrosages et régénère les sols. Des végétaux broyés, issus des chantiers d'élagage et de taille, mais aussi des paillis minéraux sont employés, selon les contextes.

Cinq forages servent pour les terrains de sport, les jardins familiaux, et l'arrosage à la main. Ce dispositif limite l'utilisation d'eau potable. Au complexe sportif des Bercelleries, les eaux de drainage sont récupérées puis réintégrées dans le circuit d'arrosage.

Sondes tensiométriques : les arbres plantés le long des voies du tramway en disposent ajuster les apports en eau selon la météo.

Rien ne se perd, tout se transforme...

Bois d'élagage, souches, branches de taille… Tout est systématiquement recyclé en paillage. Pour les massifs, paillettes de lin, de chanvre, écorces et noyaux de pêches sont aussi utilisés. Les matières organiques servent de compost et le terreau des jardinières est ré-employé ,une fois les compositions défleuries.

"Les forêts précèdent les hommes, les déserts les suivent"

Chateaubriand

Écrivain et homme politique français.
(1768-1848).

Gestion de l'énergie

Mise en service de l'usine biomasse

Dalkia, déjà délégataire de la production et de la distribution d'énergie calorifique sur la ville, a investi 22 millions d'euros pour construire et exploiter une usine biomasse "nouvelle génération" sur l'ancien site Michelin. Avec ses deux chaudières au bois et une d'appoint au gaz, l'équipement est désormais opérationnel. Un dispositif innovant récupère la chaleur des fumées grâce à un condenseur thermodynamique. L'énergie produite par les quelque 17 000 tonnes de bois brûlées est prévue pour alimenter l'équivalent de 7 500 logements, via des canalisations, des ramifications et des sous-stations qui ont également été modernisées. La diminution d'émission de CO^2 attendue est de l'ordre de 25 000 tonnes/an.

L'inauguration officielle de l'usine biomasse de Dalkia a eu lieu le 26 avril dernier.

L'info en (+) : La Métropole s'est elle aussi engagée dans un projet de déploiement d'un réseau de chaleur alimenté par chaufferie biomasse. Les travaux viennent de débuter sur la zone du Menneton, à Tours. Le nouvel équipement couvrira Tours Ouest et une partie de La Riche. Le projet s'achèvera totalement en 2023.

Gestion des déchets

La Métropole dispose d'un service de collecte des déchets, en partie assuré en régie directe. Elle fait aussi appel à des prestataires pour des collectes spécifiques.

Pour éduquer, informer et sensibiliser les citoyens au tri sélectif, une panoplie très complète d'outils est utilisée :

- distribution de sacs, de composteurs, de lombricomposteurs, de calendriers,
- visites du centre de tri,
- information sur les déchetteries, les bornes textiles, le ramassage des encombrants, les collectes mobiles,
- animations dans les écoles.

À Joué, on composte en collectif

En février 2019, un "Compostou" a été installé au Parc de la Rabière. "Zéro Déchet Touraine" a breveté ce composteur innovant qui ne monte pas en température. Il peut accueillir les bio-déchets de 10 à 12 foyers, soit une tonne par an. L'expérience est menée à Joué-lès-Tours, en partenariat avec le bailleur Touraine Logement, mais également sur dix autres sites sur le territoire métropolitain.

Construction du composteur collectif avec "Zéro Déchet Touraine".

Gestion de l'énergie

Bâtiments municipaux

École Maisons Neuves, rue de la Douzillère.

Depuis quinze ans, les écoles de la ville bénéficient d'importants programmes de réhabilitation, notamment au niveau de l'isolation. Les menuiseries sont toutes remplacées pour diminuer les pertes de chaleur. En 2015-2016, les groupes scolaires de l'Alouette et de Marie-Curie ont été isolés par l'extérieur, une solution idéale sur le plan de la performance thermique. Deux bâtiments appartenant à la Ville sont par ailleurs équipés de panneaux photovoltaïques (l'école Maisons Neuves et l'Espace Clos Neuf).

EN CHIFFRES
(sur trois ans)

37 bâtiments municipaux avec gestion technique centralisée du chauffage.

12% économisés globalement sur la consommation de gaz.

3% économisés sur le chauffage urbain.

Économie : 227 000 €

Éclairage public

Le renouvellement de l'éclairage public municipal fait l'objet d'un plan pluri-annuel d'investissements. En modernisant les équipements, les performances énergétiques et la sécurité sur l'espace public sont améliorées. Le montant du marché annuel varie de 350 000 à 500 000 €. 75% du parc d'éclairage a déjà été changé et plus de 20% des luminaires sont équipés de leds.
Au total, une économie d'un million de KW/h a été réalisée en dix ans. Le coût des réparations a diminué de 50% et la facture énergétique a été maîtrisée. En huit ans, face à une augmentation du prix du KW/h de 50% et une augmentation du parc de luminaires de 12%, le coût pour la Ville a seulement augmenté de 10%, soit une économie d'énergie réalisée d'environ 160 000 €/an.
En matière d'éclairage, le choix des lampes est déterminant. Les 2,7 M€ investis pour leur renouvellement a généré une économie annuelle de fonctionnement de 230 000 €. La performance environnementale est meilleure et le nouvel éclairage est d'un plus grand confort pour les usagers, 90% du matériel neuf étant pourvu de leds.
Les équipements ont un rendement lumineux élevé et un indice de rendu des couleurs bien plus intéressant que celui des lampes au sodium. Les lampes à vapeur de mercure et les luminaires émettant une pollution vers le ciel ont totalement disparu.
En parallèle, les puissances sont passées de 125/180W à 40/70W, pour une même qualité d'éclairage.

La passerelle flottante des Bretonnières est éclairée par des néons de leds bleus.

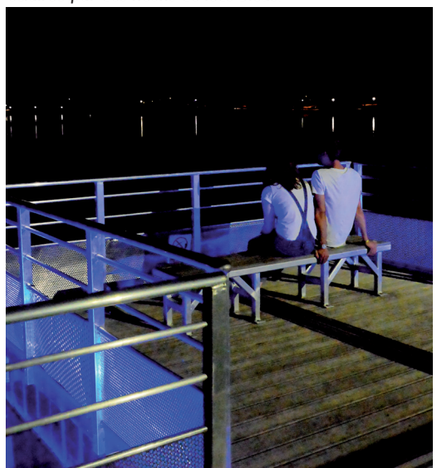

Maîtrise de la publicité et des enseignes

La loi du 12 juillet 2010 (dite loi ENE) et le décret du 30 janvier 2012 ont profondément réformé la réglementation relative à la publicité extérieure, aux enseignes et aux préenseignes.
Pour lutter contre la pollution visuelle et les affichages abusifs, Joué-lès-Tours a mis en place une politique stricte. Le document de référence est le **Règlement Local de Publicité (RLP).** Il définit différents types de **zones restreintes (ZR)**.

- ZR1 : publicité autorisée sous conditions (matériel s'harmonisant avec l'environnement, concertation avec les services techniques...).

- ZR2 : publicité autorisée sous conditions (couleur, distance entre les affichages…). La publicité lumineuse est interdite.

- ZR3 : publicité interdite.
Sont concernés par cette interdiction totale les bâtiments et les constructions classés ou répertoriés à l'inventaire des Monuments Historiques.
Quelques exemples :
- Le château de Beaulieu,
- Le château de la Crouzillère,
- Les vestiges du pont de l'Arche du Pin,
- Le manoir de la Frazelière.

Un affichage temporaire soumis à autorisation

L'affichage temporaire annonçant des manifestations ponctuelles doit faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie. La pose des affiches est réalisée uniquement sur des secteurs définis comme "acceptant la publicité", au maximum une semaine avant la manifestation. La dépose doit avoir lieu obligatoirement 24h après l'événement. Tout affichage ne respectant pas le règlement local de publicité est retiré par les services municipaux.

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

Chaque enseigne, préenseigne ou panneau publicitaire fait l'objet d'une déclaration en mairie auprès du pôle "Cadre de vie et Aménagement". La pose n'est faite qu'après validation des services municipaux. S'applique ensuite la TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure). Un agent veille à ce que les sociétés et les commerces respectent les règles en vigueur. Il contrôle aussi la conformité des installations et procède à la perception des redevances.

Mobilier d'information

2 panneaux d'affichage numérique (centre-ville, intersection boulevard Jean-Jaurès et rue Gamard).

32 unités de **2 m²** avec une face publicitaire et une face municipale.

9 unités de **8 m²** avec possibilité d'afficher plusieurs fois dans l'année une communication municipale.

9 unités de **2 m²** à deux faces municipales (planimètres).

4 unités de **1 m²** pour la promotion culturelle municipale.

19 panneaux d'affichage libre pour une surface totale de 38 m².

Brigade "Ville Propre" et autres initiatives

Une Brigade "Ville Propre" a été créée en août 2017. Opérationnelle 7j/7, ses missions sont variées (balayage, évacuation d'objets encombrants sur la voie publique, lessivage des plaques de rues et des panneaux de signalisation, entretien de la passerelle flottante des Bretonnières, piquetage dans les massifs végétalisés, réapprovisionnement des distributeurs de sacs de déjections canines, nettoyage des toilettes publiques…). Un suivi des interventions est réalisé grâce à une fiche descriptive avec photo de l'état des lieux avant et après le passage des agents.

Actions complémentaires

- Campagne publicitaire sur les incivilités amplement diffusée sur le réseau d'affichage et relayée par voie de presse.
- Sur le quartier de la Rabière, création et installation sur le mobilier urbain d'une signalétique colorée et pédagogique par les enfants et le Conseil des Aînés.

Campagne de sensibilisation pour une ville propre sur le quartier de la Rabière.

- Opération "mégots" dans le cadre de "Ville Propre" avec les Conseil de Quartier et des bénévoles. La collecte du 18 mai a été transmise à l'entreprise de recyclage "MéGo !" (Bretagne) pour être transformée en mobilier urbain.

Le mobilier urbain

Esthétisme et aspect fonctionnel ne suffisent pas. Les matériaux (bois, métal, stratifié haute pression) doivent être résistants et faciles d'entretien. Leur durée dans le temps fait aussi partie des critères. Un travail d'uniformisation des équipements est en cours et des crédits sont affectés chaque année pour le renouvellement de l'existant.

Circulations et accessibilité

Le programme annuel des travaux de voirie représente environ 4 M€. Une cinquantaine de réaménagements sont réalisés. Les opérations vont de la simple réfection de chaussée à la requalification totale des rues. Systématiquement, les interventions intègrent la mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (abaissement des trottoirs, bandes podotactiles...).

Effacement des réseaux

Environ 300 000 € sont consacrés chaque année à l'enfouissement des réseaux aériens, ce qui représente environ 1,5 km de fils disgracieux.

Les travaux réalisés en centre-ville facilitent les déplacements des personnes à mobilité réduite et ceux des malvoyants.

Après la façade nord, la rénovation concerne en 2019 le sud du château des Bretonnières.

Mise en valeur du patrimoine bâti

La Ville s'attache à mettre en valeur son patrimoine architectural. Lors de la rénovation des bâtiments, un soin particulier est apporté à l'éclairage pour leur mise en valeur.

Exemples :

- Rénovation de la maison du CCAS rue Gamard.
- Aménagements paysagers devant la rotonde en centre-ville.
- Rénovation des façades du château des Bretonnières (photo ci-contre).

Ouvrir un quartier et créer un paysage intergénérationnel

Le quartier de La Rabière accueille 15 % des habitants de Joué-lès-Tours. Une profonde transformation, avec requalification des espaces publics, engagée depuis 2000 se poursuit en 2019 avec le NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain). Grâce à la démolition de deux bâtiments (68 logements), un corridor vert sera créé entre l'axe du tramway et le Parc de la Rabière. Le secteur s'ouvrira également sur l'îlot Gratias composé de logements récents, de commerces et de la Maison départementale de la Solidarité. L'idée est de réaliser un espace paysagé et intergénérationnel avec :

- des espaces de jeux pour les enfants et les jeunes,
- un nouvel équipement de quartier pour tous les âges,
- un square Marcel-Pagnol réaménagé pour favoriser la détente,
- une requalification des voiries et des espaces publics,
- la création de circulations douces...

Les habitants et les acteurs économiques du quartier ont participé à l'élaboration de ce projet d'envergure par le biais :

- d'ateliers d'information,
- de promenades urbaines,
- de réunions participatives et interactives...

Le Projet Social de Territoire
Établi sur la base d'un diagnostic, ce document de planification déterminera les actions à mener dans les années à venir pour améliorer l'accompagnement et la prise en charge des citoyens, ainsi que leur qualité de vie. Il est en cours d'élaboration.

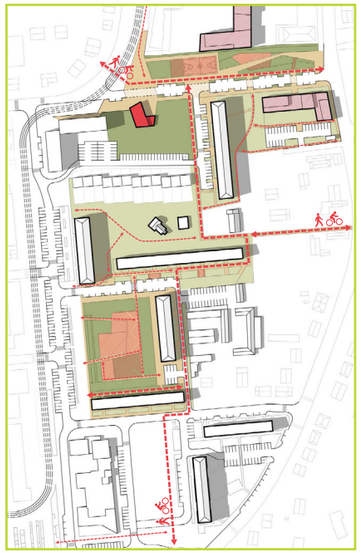

Plan de réorganisation des circulations avec création de cheminements doux principaux et secondaires.

Axe nord/sud : le tramway restructure la ville

Avec 16,3 millions de voyages enregistrés en 2017, le tramway a tenu toutes ses promesses de fréquentation, offrant une mobilité moderne, pratique et écologique à ses utilisateurs. Son arrivée a restructuré le paysage urbain sur l'axe nord/sud de Joué-lès-Tours. Depuis sa mise en service, en 2013, la physionomie de la ville s'en est trouvée transformée et embellie. La végétalisation partielle de la plateforme ainsi que les nombreuses plantations d'arbres ont apporté de la fraîcheur et dégagé des perspectives visuelles. Plus qu'un moyen de transport, le tramway est devenu l'épine dorsale de l'urbanisme jocondien, assurant son rayonnement et renforçant son attractivité. Les aménagements réalisés à proximité de la ligne ont été conçus comme "le 4e paysage" de la Touraine, après la Loire, les jardins et le patrimoine architectural. L'artiste international Daniel Buren y a apporté sa touche contemporaine.

Le tramway, colonne vertébrale de la circulation dans la Métropole, relie Tours à Joué-lès-Tours.

Axe est/ouest : une identité de jardin

Les boulevards (Bretonnières, Jean-Jaurès et Chinon) sont restés longtemps des cicatrices urbaines. Aujourd'hui, le tramway a créé des liaisons entre le nord et le sud de la commune et les aménagements similaires réalisés sur l'axe est-ouest ont gommé la séparation du passé. Une identité forte a été donnée aux entrées de ville par la création de deux giratoires jumeaux, qui font écho à la ligne paysagère adoptée dans le centre urbain. Ces réalisations ont permis de :

- fluidifier la circulation,
- réduire la vitesse à l'approche des intersections,
- gagner en sécurité,
- faciliter les circulations douces.

Des massifs mêlant arbustes, graminées et vivaces ont été réalisés. Les sols des ronds-points et leurs abords sont traités avec des compositions minérales de différentes couleurs dans l'esprit d'un jardin composé. Des cylindres géants rouges structurent le cœur des giratoires équipés de luminaires à leds en colonnes ajourées de hauteurs variées pour renforcer le design, la modernité et le côté graphique.

Rond-point des Quatre Bornes.

La place du général Leclerc réaménagée.

"Cœur de Ville", le symbole du renouveau urbain

Le nom "Cœur de Ville" désigne le vaste programme pluriannuel de restructuration urbaine engagé depuis deux ans dans le centre-ville. Après les abords de l'église, les travaux ont concerné la place du général Leclerc et une partie des rues Aristide-Briand et Comte de Mons. La philosophie directrice consiste à recréer une ambiance de mails et placettes végétalisées pour valoriser les activités commerciales et embellir les lieux. Une large place est accordée aux piétons. Le stationnement est réorganisé et rationnalisé. La nouvelle configuration permet désormais aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux commerces sans difficulté. Tout est de plain-pied. Une fontaine à débordement confère une ambiance apaisante et fraîche. Des pots rouges et des bacs rectangulaires en bois accueillent des plantations de tailles variées, donnant un rythme visuel à l'ensemble. Le secteur est arboré avec une dominante de magnolias de Kobé et de pyrus calleryana, très fluides et aériens. Le traitement minéral des sols a apporté de la clarté et du contraste. L'éclairage a été modernisé, les câbles aériens supprimés et le système d'écoulement des eaux réaménagé. L'ensemble des travaux a redonné une âme au centre-ville.

Les abords de l'église Saint-Pierre/Saint-Paul.

Décider de l'avenir avec un nouveau PLU

Après l'enquête publique menée fin 2018, le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par Tours Métropole Val de Loire en avril dernier.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) définit les règles d'implantation des constructions futures et les zones qui doivent rester dédiées à la nature et aux espaces agricoles. Il expose clairement le projet global d'urbanisme souhaité par la commune. La révision de celui de Joué-lès-Tours a débuté en 2015. Après l'enquête publique menée fin 2018, le nouveau PLU a été approuvé par Tours Métropole Val de Loire en avril dernier. L'enjeu des années à venir consiste à trouver un équilibre entre le développement urbain, la préservation des espaces verts et naturels, et la dynamique économique.

Deux grandes orientations

1- Conforter le socle naturel et urbain existants

- Mettre en valeur les espaces agricoles et naturels en limitant les zones constructibles, renforcer la présence de la nature en ville.
- Valoriser les quartiers grâce aux ambiances végétales et valoriser les spécificités architecturales.
- Accompagner le développement urbain, veiller à la qualité des entrées de ville et des espaces proches des infrastructures de transport.
- Favoriser le renouvellement des activités économiques.
- Faciliter la vie de proximité et le lien social.
- Créer de nouveaux équipements répondant aux besoins des habitants.

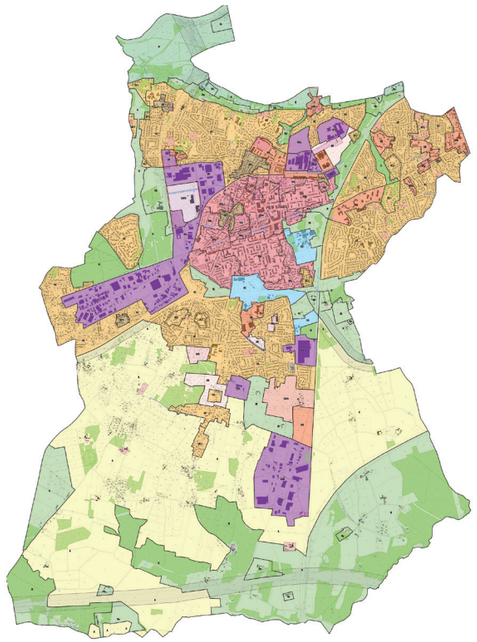

Le règlement (écrit et graphique) du Plan Local d'Urbanisme décrit pour chaque zone définie les dispositions réglementaires applicables. Il est consultable sur le site internet de la Ville et en mairie.

2- Une ville active dans la dynamique de la Métropole

- Assurer le renouvellement urbain pour faciliter l'accueil de nouveaux habitants en construisant des logements et en maintenant une offre diversifiée.
- Développer les activités économiques sur les terrains du site Michelin et créer des emplois.
- Renforcer les jonctions entre les liaisons douces, les voiries structurantes, les équipements et les espaces publics.

Route de Monts : une entrée de ville paysagée

Projection : © A2i

Une véritable entrée de ville paysagée pour fluidifier la circulation, desservir les équipements (stade et accueil de loisirs) et créer une voie douce pour les piétons et les vélos... Le réaménagement de la route de Monts a vu sa première phase s'achever cet été. Mais le plan pluri-annuel mis en place avec le soutien de la Métropole prévoit, par la suite, le traitement jusqu'à la ligne de chemin de fer, puis au-delà, vers le Parc d'activités de la Liodière. Un chantier d'une longueur totale de 2 kilomètres.

La première étape s'est traduite par la création d'un rond-point au niveau de la rue du docteur Morin. Son aménagement végétal est fidèle à celui réalisé en 2018 et 2019 sur le boulevard Jean-Jaurès, aux Quatre Bornes et au Petits Clos (esprit "jardin" avec arbres, graminées, vivaces, cylindres rouges). Le nouveau giratoire facilite l'accès à l'accueil de loisirs mis en service récemment. Pour le stationnement, trois parkings ont vu le jour pour un total de 265 places. Dans le sens Monts-Joué-lès-Tours, à la sortie de l'accueil de loisirs, la chaussée a été dédoublée. Un îlot central végétalisé la sépare de la circulation inverse.

De part et d'autre de l'emprise, des espaces verts ont été créés pour protéger la voie des vélos (à l'est) et les trottoirs réservés aux piétons (à l'ouest). Un mur anti-bruit végétalisé a été aménagé pour le confort des riverains et l'éclairage public a été entièrement revu. Montant total des travaux de cette première phase : 1,4 millions d'euros.

Projection : © Domitys.

Une reconversion pour étoffer l'offre en logements

La résidence "La Jocondie" est en cours de réalisation sur l'ancien site de la maison de retraite Debrou. Ce programme, labellisé BBC RT 2012, s'inscrit dans la politique de renouvellement urbain du "Cœur de la ville". Il comprend une résidence "seniors" de 118 logements (du T1 au T3) et des locaux pour une gamme de services variés. En complément, 27 appartements en collectif seront accessibles à la propriété. Un mail piéton végétalisé sera créé entre la salle des musiques amplifiées "Le Temps Machine" et la station de tramway "Hôtel de Ville". La livraison est prévue pour fin 2020.

Accueil de loisirs La Borde

Mai 2019 : finalisation des aménagements extérieurs.

Après un an et demi de travaux, le nouvel accueil de loisirs "La Borde" a ouvert ses portes cet été. Les anciens locaux des années 80 ont été démolis. Seul le château a été conservé sur le site. L'édifice date du XVIIe siècle. Il avait été agrandi au XIXe siècle.
L'équipement répond aux normes environnementales en vigueur. Il offre des capacités d'accueil plus grandes pour les activités des jeunes :
- 40 places supplémentaires pour les 3-11 ans, soit 250 enfants au total,
- accueil toute l'année pour les adolescents et les pré-adolescents qui se retrouvaient jusqu'alors uniquement l'été. Certaines salles serviront aux associations et à des sessions de formation, tout comme la salle polyvalente de 300 m^2. Les 2 500 m^2 d'espaces extérieurs ont été aménagés avec des stationnements et totalement végétalisés. Pour cette réalisation d'un montant de 7,2 M€, la Ville a reçu le soutien financier de la Région, du Conseil départemental et la CAF Touraine.

Un pôle sportif à proximité du tramway

La Ville a investi 5,4 M€ pour ce complexe sportif.

Deux nouveaux gymnases sont venus compléter les deux équipements sportifs existants près du terminus du tramway. Les travaux ont débuté en septembre 2018. L'ensemble sera opérationnel à la rentrée 2019. Il comprend :
- deux gymnases,
- un club house,
- des bureaux associatifs,
- un espace de fitness en plein air,
- une piste de prévention routière pour les scolaires,
- un parking avec 100 places de stationnement.

Les deux grandes salles, séparées par un espace convivial, se prêtent à la pratique de la quasi totalité des sports indoor. Les espaces boisés ont été préservés et un mur anti-bruit a été réalisé le long du périphérique. Des circulations douces pour les piétons et les vélos ont été créées. Ce nouvel équipement accueille principalement en journée les élèves des collèges et des lycées, ainsi que les apprentis du Centre de Formation. En soirée, il est essentiellement fréquenté par les clubs de volley-ball et de badminton qui y ont leurs bureaux.

Avant, après...

Rond-point des Quatre Bornes

Mars 2018

Mai 2019

Deux ronds-points "Porte de Villandry"

Mai 2019

Des arbres en trogne et des vivaces peu exigeantes (pennisetum, iris, saponaires, épilobes...) ont été choisis pour les deux giratoires créés sur la route de Villandry.

Septembre 2018

Parcs et jardins

La ville compte de nombreux parcs et espaces boisés.

Les principaux sont :

- Le Parc de la Rabière,
- Le Parc des Bretonnières,
- Les bois des Quatre Bornes et des Grands Chênes,
- Le bois Tailhar,
- Les bois de Beaulieu.

Des squares et des jardins publics aux ambiances multiples et variées selon leur géographie, leur histoire et leur usage, sont implantés dans les différents quartiers de la ville (square des Pommiers, de la Résistance, Marcel-Pagnol, Nungesser et Coli, square de l'Europe, jardins de Rochecorbon, Montreuil Bellay, du Souvenir...).

Jardin des Pommiers

Situé aux abords d'un collège et d'un gymnase, dans un secteur pavillonnaire, il est aménagé d'aires de jeux adaptées aux enfants selon leurs âges. À l'ombre des arbres, les habitants du quartier aiment à s'y retrouver en toute tranquillité.

L'allée Solange-Prévost traverse le Parc de la Rabière. Parallèle au boulevard Jean-Jaurès, elle relie le centre-ville à la Vallée Violette. Ce cheminement des plus agréables est très prisé des promeneurs.

Métamorphose au Morier

Aire de jeux, cheminements arborés, pelouses en terrasses... Le bailleur Val Touraine Habitat, la ville de Jouélès-Tours et la Métropole ont mis en commun leurs financements. Grâce à un investissement de plus d'1,2 M€ les espaces extérieurs au cœur du quartier du Morier ont été métamorphosés. Le cadre de vie a été embelli et l'ensemble du quartier a retrouvé une identité.

Square Jacques-Leblanc

Situé en centre-ville, à proximité des écoles et de la Maison de la Petite Enfance, il est une invitation à la méditation. Jardin zen importé du Japon, avec ses magnolias et ses cornus flamboyants au printemps, la délicatesse des érables et de la prêle en buissons, il offre un havre de paix très apprécié des lecteurs et des promeneurs cherchant la quiétude en milieu urbain.

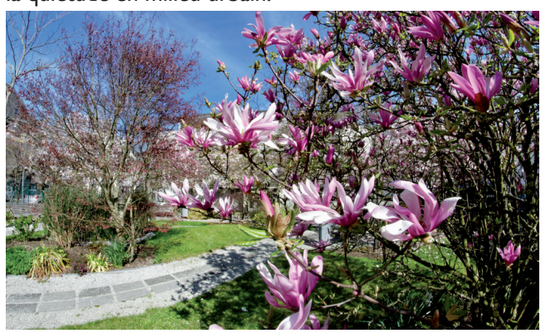

Jardin Georges-Brassens

Niché au cœur d'une zone pavillonnaire sur le quartier de la Crouzillère, cet espace a été réaménagé afin d'offrir aux amateurs de pétanque un terrain adapté. L'espace arboré accueille également une aire de jeux pour les enfants.

EN CHIFFRES

Les aires de jeux

49 : nombre d'aires de jeux.

200 : nombre de jeux dans les écoles, les haltes-garderies, et les espaces publics.

3 : catégories de jeux adaptés selon les différentes tranches d'âge (de 2 à 12 ans).

La maintenance des aires est assurée en régie par un agent du service des Espaces verts. Un registre de sécurité répertorie les normes et les réglementations en vigueur. En cas d'incident, il justifie du bon entretien des équipements.

Le Parc de la Rabière

Le "poumon vert" du centre-ville

En plein centre-ville, à deux pas du tramway et des commerces, le parc de la Rabière s'étend sur un 35 hectares. La Ville acquiert cette ancienne propriété bourgeoise en 1973. Longtemps restées sans gestion véritable, les clairières avaient disparu et la biodiversité s'appauvrissait inexorablement. Clos et peu visible de l'extérieur, il ne demandait qu'à respirer à nouveau pour retrouver son rôle majeur : être le "poumon vert" du centre-ville.

Un parc agréable pour tous

La transformation du parc, engagée en 2003, s'appuie sur plusieurs partis pris :

- gestion à dominante horticole entre la rue de Verdun et l'Esplanade centrale des Droits-de-l'Enfant agrandie et recomposée pour regagner en fonctionnalité,
- aménagement d'une vaste aire de jeux pour les joueurs de pétanque,

- suppression des écrans d'arbustes et des grilles pour ouvrir le parc sur l'extérieur,
- création de cheminements piétons,
- respect du cycle des végétaux et développement d'un auto-dynamisme écologique,
- réaménagement des berges des espaces aquatiques avec plantation de végétaux adaptés,
- recomposition du ruisseau Le Rigny en cascades et reconstitution d'une grande clairière au bas du parc,
- création d'une prairie messicole pédagogique (mélange de miroirs de Vénus, de bleuets, de nielles, de camelines et autres anthémis).

Aujourd'hui, les prairies ont regagné leurs droits. Fauchées pour permettre un maximum de floraisons, elles sont appréciées des promeneurs. Les haies champêtres et les bosquets accueillent une myriade d'oiseaux et d'insectes de nos régions. La dynamique de gestion, adoptée par les jardiniers, a permis un regain de biodiversité dans le parc.

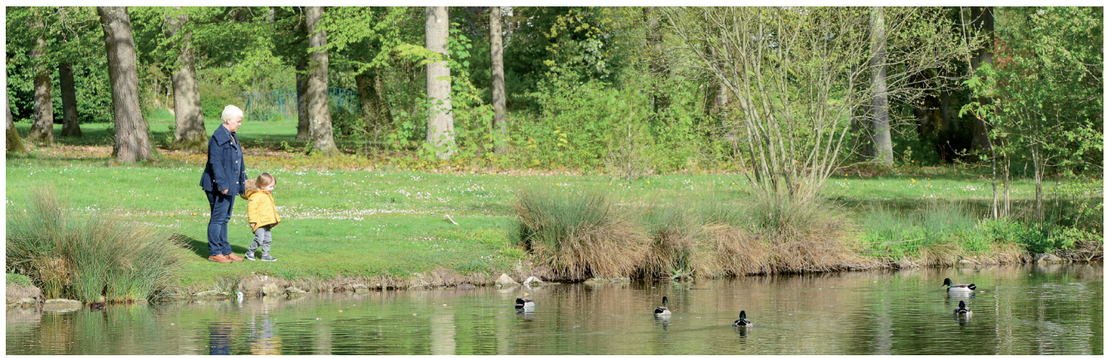

"Dans un jardin, l'homme intervient, mais il fait avec la nature et non pas contre elle"

Gilles Clément

Jardinier, paysagiste, auteur.

Interview dans "Reporterre" - 2014

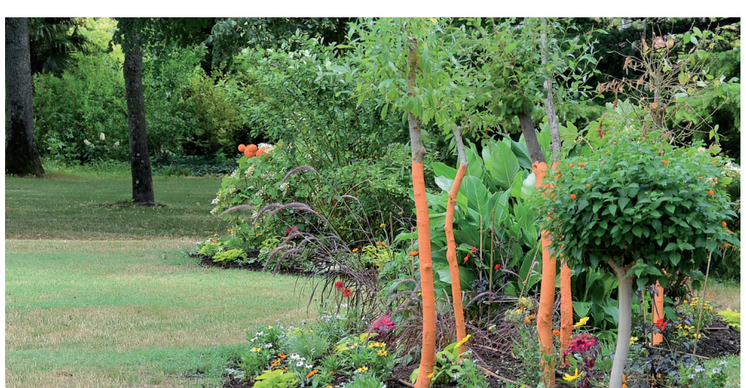

Les jardins ouvriers et familiaux

La Société des jardins ouvriers et familiaux, créée en 1972, gère 267 parcelles. Chaque jardin est équipé :
- d'un cabanon,
- d'un compteur d'eau individuel,
- d'un composteur,
- d'un bac pour la récupération de l'eau de pluie.

La Ville met à disposition le local servant de bureau et de magasin à l'association. Un forage est déclaré en Préfecture pour l'alimentation en eau. Derrière les petits portillons peints en vert, les jardiniers cultivent tomates, salades, haricots verts, courgettes, fèves et autres légumes. Nombre d'entre eux sont aussi fleuris. Aux jardins, les échanges de graines et de plants, les coups de main donnés aux voisins pour bêcher et cueillir les productions participent à l'ambiance conviviale. Chaque année, le maire et les élus effectuent une visite amicale, profitant de l'occasion pour féliciter les jardiniers de la bonne tenue de leur parcelle. Les jardins comptent aussi, parmi les visiteurs, les enfants des écoles de Joué-lès-Tours, les membres du Conseil des Aînés et du Conseil d'Enfants.

EN CHIFFRES

267 adhérents - **75 728 m²** de surface
répartis comme suit : **257** parcelles de 180 à 200 m², **10** parcelles de 100 m².

Jardin à vocation sociale et pédagogique

Chaque année, des bénéficiaires du RSA suivis par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) cultivent un jardin au Hameau Marie-Curie (habitat intermédiaire pour les seniors). Leur production est partagée avec les locataires et les personnes de plus de 60 ans qui se retrouvent deux fois par semaine à la salle polyvalente du Hameau, dans le cadre de l'accueil de jour proposé par l'association Agevie.

Entretien du cimetière

L'entretien et les travaux portant sur les terrains, les plantations et les constructions non privatives du cimetière sont assurés par le service des Espaces verts.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la ville de Joué-lès-Tours a supprimé l'usage de désherbants au profit d'un entretien manuel et mécanique.

En 2016, 112 000 € ont été investis pour réaliser des aménagements. L'allée principale a été entièrement goudronnée, six allées secondaires ont été refaites en stabilisé et neuf fontaines ont été posées. En 2017 et 2018, le programme s'est poursuivi avec la réfection d'autres allées. La minéralisation de celles-ci sur les 5 hectares qu'elles occupent empêchent la pousse des adventices et facilite l'entretien du site. La partie basse a bénéficié de la plantation de haies, d'arbres et d'un engazonnement. Une végétalisation sobre qui convient aux lieux. L'arrosage intégré avec gestion centralisée sur les parcelles engazonnées, permet de maîtriser la dépense en eau.

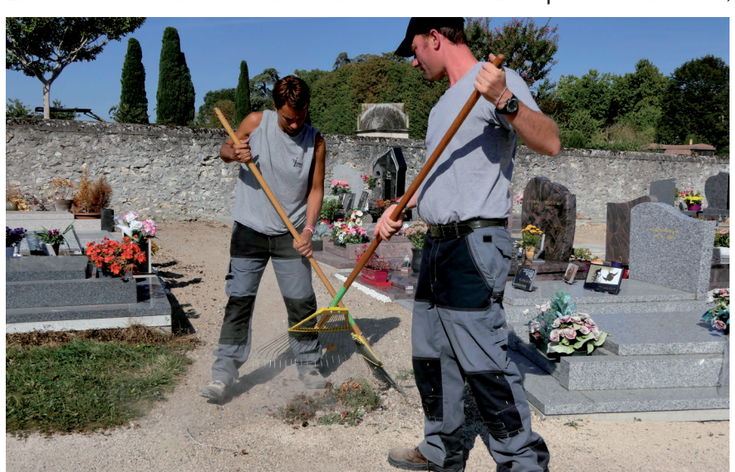

Des panneaux d'information ont été posés au cimetière à destination des usagers. Il s'agit de leur rappeler la bonne conduite à adopter lorsqu'ils viennent entretenir les tombes. La gestion des déchets induits est expliquée. Sept containers ont été répartis sur le site. Pour les plus volumineux, les personnes qui viennent au cimetière peuvent s'adresser au gardien. À chacune des entrées, des chariots sont mis à disposition pour faciliter le transport des objets et des végétaux.

Abords des établissements publics

Globalement, la sobriété est de mise pour les abords des bâtiments publics (Espace Malraux, Bulle d'O, Palais des Sports, hôtel de ville, église…). L'option d'une végétalisation pérenne a été retenue afin de diminuer les coûts et réduire les interventions des jardiniers. Arbustes et vivaces sont privilégiés et les compositions saisonnières tiennent compte du lieu d'implantation mais aussi des caractéristiques et de l'identité des équipements (administration, sport, culture...). Quand des contenants sont préparés au centre de production horticole puis installés sur site, ils sont équipés d'un système d'arrosage intégré. Les jardiniers y plantent des variétés qui structurent les compositions (plambago, hibiscus, lantana, abutilon...). Pour donner un air léger et aérien, d'autres espèces sont utilisées comme le penisetum. Petunias, surfinias, impomées, begonias et autres petubrachoas apportent leurs touches de couleurs et de formes.

Fleurissement d'été et mise en scène balnéaire au centre aquatique.

Des pyramides végétales complètent le fleurissement estival en des points stratégiques comme les abords des équipements, les carrefours, les espaces près de la ligne de tramway...

Les pôles d'activités

Depuis dix ans, les zones d'activités ont bénéficié d'importants travaux de réfection des réseaux, de la voirie et de l'éclairage public.

Un investissement de la Métropole d'1,4 M€ sur deux ans va notamment permettre le renouveau du Parc d'activités de la Liodière. L'objectif global consiste à restructurer la voirie pour mieux gérer les circulations et les stationnements des camions. Grâce à ce programme, de nouvelles circulations douces pour les piétons et les vélos seront créées. En 2018, 39 chênes de Bourgogne (*Quercus cerris*) ont été plantés sur l'axe principal traversant la zone d'activités. Des sondes tensiométriques déterminent les arrosages.

Terrains de sport

La ville compte dix terrains de sport dont un synthétique utilisé pour le rugby. Ils font l'objet d'une analyse des sols et d'un plan de fertilisation. Le recours aux mélanges de graminées adaptées est généralisé et le regarnissage s'effectue toute l'année. Pour lutter contre les adventices, des traitements ponctuels sont appliqués (3 litres de sélectif/an). Tout comme pour les aires de jeux, les intrants chimiques sont bannis et remplacés par des produits naturels. Outre l'apport de bactéries, les jardiniers expérimentent de nouvelles techniques afin d'améliorer la résistance du gazon naturel.

Techniques alternatives

- Utilisation de mycorhizes (champignons) associées au graines de gazon.

Tous les ans, "Jean-Bouin, j'y cours" réunit les enfants des écoles de la ville.

- Recours aux nématodes pour combattre efficacement les larves de tipules, appelés familièrement "cousins".

Des contrôles des apports en eau sont régulièrement effectués. Les eaux pluviales sont récupérées dans des bassins de rétention pour être réutilisées. Trois sites sont équipés de forages pour l'arrosage des terrains dont les réseaux sont intégrés, avec gestion centralisée (coupure en cas d'orage, calcul de l'Évapo Transpiration Potentielle (ETP) pour mesurer les besoins hydriques...). Le traçage au sol est effectué avec une peinture biologique. Pour l'entretien, des tontes régulières sont faites et le mulching est appliqué.

Infrastructures de déplacement

Le fleurissement et les aménagements paysagers sont adaptés en fonction des infrastructures de déplacement. Les bords des routes, des chemins et des voiries sont mis en valeur avec des approches différenciées. Les végétaux sont sélectionnés selon leur développement dans le temps, leur exigence raisonnable en termes d'entretien, leur rusticité, leurs besoins en eau... La ville compte deux gares. La principale est desservie par les trains TER Centre-Val de Loire, celle de la Douzillère est un point d'arrêt. Toutes deux disposent d'abris à vélos et les massifs aux abords sont fleuris, particulièrement en été. Lors de la création de nouvelles voiries, 25% de leur emprise sont réservés aux circulations douces. Le réseau et le maillage augmentent chaque année. Des bandes cyclables sont intégrées aux travaux de rénovation, si l'assiette de la voirie le permet. Par ailleurs, la Ville a engagé une étude de tous ses quartiers pour réaliser un diagnostic en vue d'un plan pluriannuel de créations de voies cyclables. Elle est menée en collaboration avec les services de la Métropole, le Collectif Cycliste 37, les associations et clubs cyclistes locaux, les Conseils de Quartier et le Conseil des Aînés.

VILLE DE JOUÉ-LÈS-TOURS
Hôtel de Ville - Parvis Raymond-LORY
CS 50108 - 37301 Joué-lès-Tours Cedex